



ARCHITECTURE, PATRIMOINE AGRICOLE ET PAYSAGE

Réhabilitation d'une ferme à Aubers

Hugo Hunez

ARCHITECTURE, PATRIMOINE AGRICOLE ET PAYSAGE

La réhabilitation d'une ferme à Aubers

Comment l'architecture des fermes du Nord de la France peut-elle accueillir un programme multiple au service des habitants de la commune ?

Promoteur: Henry Pouillon

Experts externes: Pierre Touzot / Jennifer Charon

Atelier 1.618: Eric Van Overstraeten - Pierre Accarain - Daniel Otero Pena

Année académique 2020 /2021

Université catholique de Louvain,
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme
LOCI - Tournai

Couverture

Fig 1 : Corps de ferme à Radinghem en Weppes

2



3

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à mon promoteur Henry Pouillon pour l'aide indispensable qu'il m'a apporté et le temps qu'il m'a accordé durant ce travail de fin d'étude.

Je tiens à remercier mes experts externes Pierre Touzot et Jennifer Charon pour leur conseils dans l'élaboration du projet de fin d'étude ainsi que ce mémoire.

Je remercie également l'ensemble des agriculteurs que j'ai rencontré dans le cadre de ce travail pour le temps qu'ils m'ont accordé et les nombreuses informations sur leur métier qui m'ont aidé dans l'élaboration de ce mémoire.

Merci aux archives départementales du Nord pour leur accompagnement et leur aide dans la recherche de documents et de cartes.

Enfin, je remercie à ma famille, mes amis et Marie Lecoecue pour leurs relectures et pour tout le soutien qu'ils m'ont apporté durant l'ensemble de mes études d'architecture.

Table des matières

<p>Avant-Propos 9</p> <p>Introduction 10</p> <p style="padding-left: 20px;">I. Approche territoriale des Weppes 15</p> <p style="padding-left: 40px;">1. Les Weppes dans les Hauts de France 17</p> <p style="padding-left: 40px;">2. Un territoire ancré dans l'agriculture 21</p> <p style="padding-left: 40px;">3. Les typologies de fermes dans la région des Weppes 25</p> <p style="padding-left: 40px;">4. Un patrimoine de la reconstruction d'après-guerre 30</p> <p style="padding-left: 40px;">5. Un patrimoine agricole en transformations ? 32</p> <p style="padding-left: 20px;">II. Le paysage, un enjeu majeur dans la préservation du patrimoine local 39</p> <p style="padding-left: 40px;">1. Des pratiques agricoles anciennes réintroduites et revalorisées 41</p> <p style="padding-left: 40px;">2. Un parc au service de la biodiversité : le parc de la Deûle 47</p> <p style="padding-left: 40px;">3. Vers une agriculture plus en lien avec le paysage, renouer avec le passé pour mieux servir le futur 51</p>	<p>III. Le projet : Réhabiliter une ferme à Aubers inscrite dans son territoire, au service des habitants du paysage rural 57</p> <p style="padding-left: 20px;">1. Les enjeux et ambitions du projet à l'échelle du paysage 59</p> <p style="padding-left: 20px;">2. Le cheminement des hypothèses de projet 79</p> <p style="padding-left: 20px;">3. Le projet final d'architecture 113</p> <p>Conclusion 124</p> <p>Bibliographie 128</p> <p>Iconographie 130</p> <p>Notes de fin 134</p>
---	--



Fig 2 : Un corps de ferme inscrit dans son paysage - Radinghem en Weppes

Avant-propos

Petit fils d'agriculteurs, depuis tout petit j'ai passé mes week-ends dans la ferme de mes grands-parents à jouer auprès des animaux, sur les tracteurs, dans les nombreux bâtiments et terres aux alentours.

Cette proximité avec le monde agricole m'a permis de voir le paysage rural se transformer au cours du temps ; d'abord de plus grosses machines dans les champs, puis la disparition de certaines haies au fond des pâtures qui accueillait la cabane construite avec mon frère et mon cousin, et enfin l'abandon de certaines fermes qui ne résistaient pas à l'évolution de l'agriculture.

Lorsque mes grands-parents sont partis à la retraite, ils ont aussi laissé le corps de ferme à son sort. J'ai vu les bâtiments se dégrader d'année en année avant que mes parents entreprennent le projet de réhabiliter la ferme pour en faire notre habitation familiale.

J'ai eu la chance de pouvoir suivre l'évolution de ce projet avec l'architecte et le maître d'œuvre chez qui j'effectuais un stage d'observation à l'époque. Déjà intéressé par cette discipline depuis quelques années, suivre ce projet, à la fois de l'intérieur mais également à travers le regard de professionnels, a profondément ancré l'architecture et le patrimoine en moi.

Il m'a semblé important de constater que le patrimoine agricole, qui est le fondement de nos racines, pouvait accueillir d'autres fonctions tout en préservant le caractère architectural de ce bâti. Cependant, beaucoup de fermes ont été rachetées afin de profiter de la valeur des terrains constructibles qu'ils offraient, ce qui a entraîné un changement profond du paysage autour de ces fermes. Pourtant, le patrimoine agricole ne se résume pas aux seuls bâtiments, il inclut également le paysage immédiat autour de ces corps de fermes.

Devant l'ampleur de ce phénomène dans nos campagnes et les enjeux en matière de préservation du paysage, il m'a semblé naturel de travailler sur ce sujet si cher à mes yeux.

Introduction

Depuis plusieurs années, les fermes constituent des ensembles bâtis en reconversion dans nos campagnes.

En effet, la modernisation de l'agriculture et de l'élevage ainsi que l'évolution des moyens de productions ont considérablement réduit le nombre de petites exploitations agricoles. « En 1955, la France comptait 2,3 millions d'exploitations agricoles. En 2003, elles ne sont plus que 590000 [...] ». ¹

Cette diminution du nombre d'agriculteurs a laissé de nombreuses fermes en situation d'inactivité. Elles ont, pour beaucoup, été vendues et rachetées par des particuliers qui les ont transformées en habitation. Cependant, à l'origine ce sont des lieux ouverts sur l'activité agricole et ouverts sur le paysage qui permettaient aux gens de se fournir en produits frais et locaux, ce qui en faisait un lieu d'activité et d'échange.

Cette transformation d'activité a entraîné une modification dans l'apparence des villages. Les terres associées à ces fermes ont souvent fait l'objet de spéculation foncière et ont été viabilisées afin de construire de nouvelles habitations individuelles ou des lotissements construits par des promoteurs. Le déclin des petites exploitations agricoles a donc entraîné une modification de l'apparence des villages, par une concentration de l'habitat et bien souvent une évolution du paysage rural qui y est associé.

L'étalement urbain dans les campagnes met en péril ce patrimoine régional ainsi que son environnement direct.

Ne peut-on donc pas envisager un autre avenir pour les fermes de notre région? Est-il possible de les mettre à la disposition des habitants pour les rassembler autour d'un patrimoine commun pouvant servir à diverses activités collectives en lien avec les enjeux de la société actuelle ?

L'augmentation de la population dans les villages des Weppes (région géographique se situant à l'Ouest et au Sud-Ouest de Lille regroupant 24 communes), convoités pour leur confort de vie et leur proximité avec la ville de Lille, entraîne des changements dans les besoins en infrastructures des communes. C'est particulièrement le cas des centres culturels qui sont le plus souvent anciens et / ou non adaptés aux activités actuelles.

Par exemple, le nouveau pôle culturel de Radinghem en Weppes est en phase d'achèvement. Ce projet inclut la rénovation totale de l'ancien presbytère, la démolition de l'ancienne salle polyvalente paroissiale (trop vétuste) ainsi que la construction d'une bibliothèque, d'une médiathèque et d'une salle polyvalente, plus adaptées à la vie du village.

Ce type de projet associant rénovation d'anciens bâtiments et construction nouvelle se multiplie dans un souci de préservation du patrimoine rural tout en l'adaptant aux modes de vie actuels et aux besoins des populations.

Comment l'architecture des fermes du Nord de la France peut-elle accueillir un programme multiple au service des habitants de la commune ?

En quoi les fermes constituent-elles un bâti propice à l'accueil d'un tiers lieu ?

La réhabilitation d'une ferme peut-elle comporter l'ajout d'un nouveau bâtiment tout en respectant les typologies locales?

Nous aborderons d'abord le rapport entre le territoire étudié et son terroir agricole ainsi que les bâtiments directement liés à ce rapport au paysage : les corps de ferme.

Les principales typologies de fermes et les évolutions qu'elles ont connu seront détaillées.

Ensuite, il sera utile de s'intéresser au paysage et à sa préservation à travers des exemples concrets et ce, à diverses échelles. Nous verrons également comment certaines pratiques agricoles et paysagères anciennes sont réintroduites afin de renouer avec des ambitions plus écologiques et locales, dans le respect du patrimoine paysager de la région.

Enfin, le projet sera développé dans son ensemble ; d'abord au niveau paysager, puis du point de vue architectural, social et culturel au centre du village de Aubers.

Il est nécessaire de définir quelques termes de vocabulaire avant de commencer à s'intéresser au sujet :

Tout d'abord, la réhabilitation : « La réhabilitation du bâti ancien s'inscrit dans une double dynamique. Il s'agit à la fois d'améliorer le bâti ancien, de le transformer pour l'adapter aux exigences contemporaines et de revaloriser son image, pour faire de ce qui était autrefois un bâti rural ordinaire un élément digne d'être conservé et valorisé. ». ²

Il est important, dans une réhabilitation, de conserver le caractère de l'architecture d'origine du bâtiment dans une démarche de préservation du patrimoine régional et de l'identité du lieu.

La définition d'un centre culturel est aussi importante à préciser afin de cerner les différentes attentes d'une telle fonction : « Les Centres culturels [...] sont des lieux de réflexion, de mobilisation et d'action culturelle par, pour et avec les populations, les acteurs institutionnels et les acteurs associatifs de leur territoire. Ils sont, avec d'autres opérateurs culturels comme les bibliothèques, les maisons de jeunes ou les centres d'expression et de créativité, les premiers lieux de rencontre entre la culture et les citoyens sur le plan local. »

Le patrimoine «est considéré comme l'héritage commun d'un groupe». ³

Enfin, la notion de «patrimoine architectural est considérée comme comprenant les biens immeubles suivants :

1) les monuments : toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations ;

2) les ensembles architecturaux: groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique ;

3) les sites: œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites et constituant des espaces suffisamment caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique. ». ⁴

I . Approche territoriale des Weppes

1.1 Les Weppes dans les Hauts de France

La région des Weppes est un territoire situé au Sud et au Sud Ouest de Lille, dans le Nord de la France.

C'est une zone géographique caractérisée par sa géologie. En effet, la région des Weppes est un plateau constitué de sable et d'argile, située entre deux affluents de l'Escaut: La Lys au Nord et la Deûle au Sud.

L'hydrographie à l'échelle des Weppes se compose également d'une rivière qui la traverse du Sud Est (Herlies) au Nord Ouest (Armentières): la rivière des Lays.

Cette rivière joue un rôle marquant dans l'établissement des limites territoriales car elle symbolise également la frontière entre les départements du Nord et du Pas de Calais.

La trame verte joue elle aussi un rôle important dans ce territoire historiquement agricole. A cette échelle, on constate la présence du parc de la Deûle. Ce parc, qui résulte d'un projet de paysage datant de 1995, a pour objectif de préserver la nature autour des zones marécageuses le long de la Deûle et d'y créer des parcours de promenade tout en préservant la riche biodiversité présente sur les lieux.

Enfin, on remarque également une percée verte du Nord au Sud (d'Armentières à Wavrin); il s'agit d'une ancienne voie de chemin de fer désaffectée depuis de nombreuses années. Aujourd'hui très arborée et végétalisée de manière totalement naturelle, elle constitue un chemin de promenade parfois escarpé, apprécié des promeneurs et des vététistes.



Fig 3 : Plan des éléments naturels majeurs dans la région des Weppes

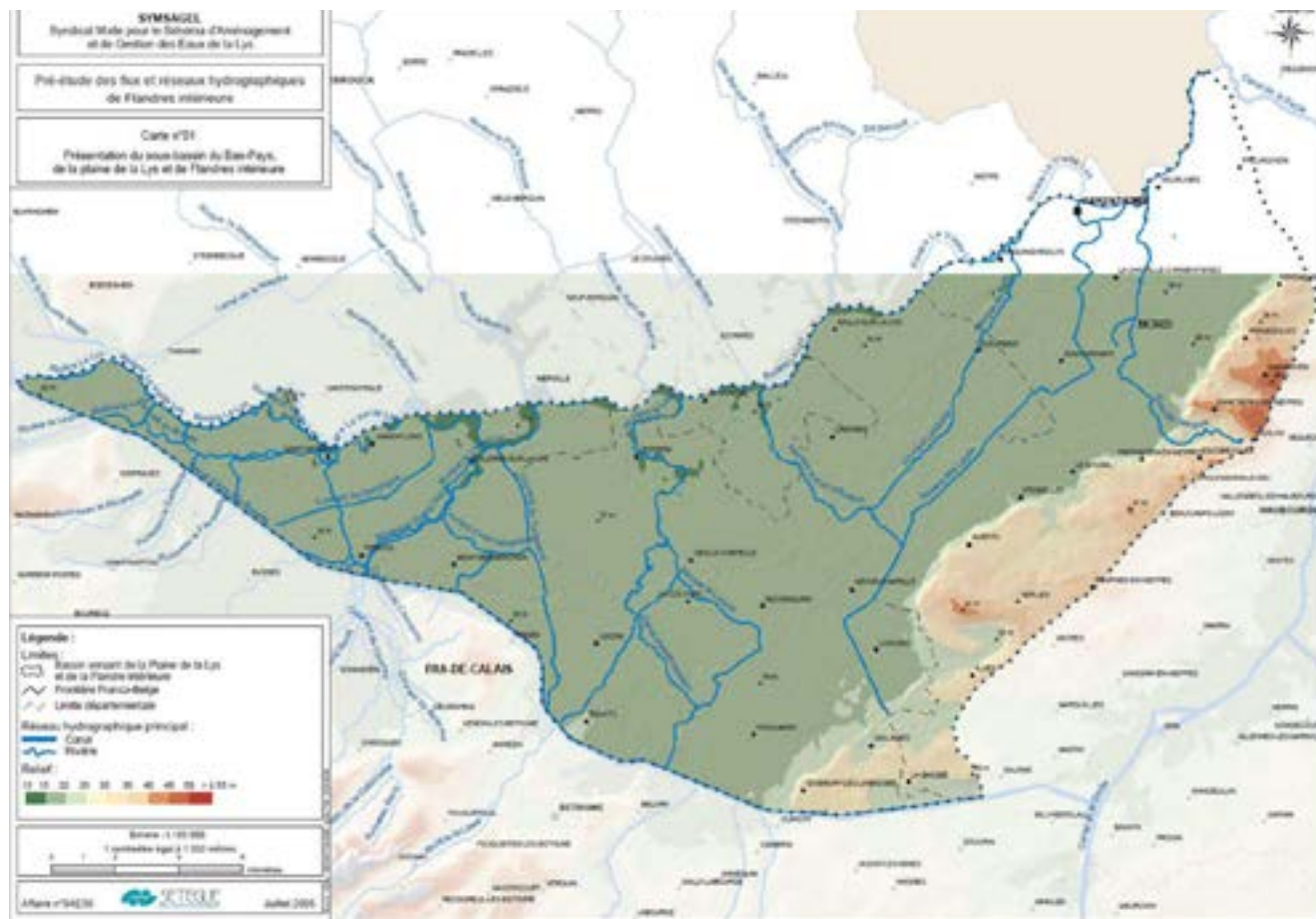


Fig 4 : Carte du réseau hydrographique des Weppes

Le réseau hydrographique est également composé d'une multitude de courants d'eau et de ruisseaux découlant de la rivière des Layes.

Ces cours d'eau sont une des composantes essentielles de ce qui a fait des weppes une région fortement agricole en plus de la richesse de ses sols. Ils ont été modelés, détournés, prolongés et entretenus durant de nombreuses années afin de garantir une irrigation aux différentes cultures.

Aujourd'hui menacés par l'agriculture extensive, ils représentent pourtant un support majeur en termes d'irrigation des cultures et de biodiversité, essentiel à l'équilibre fragile de la nature.

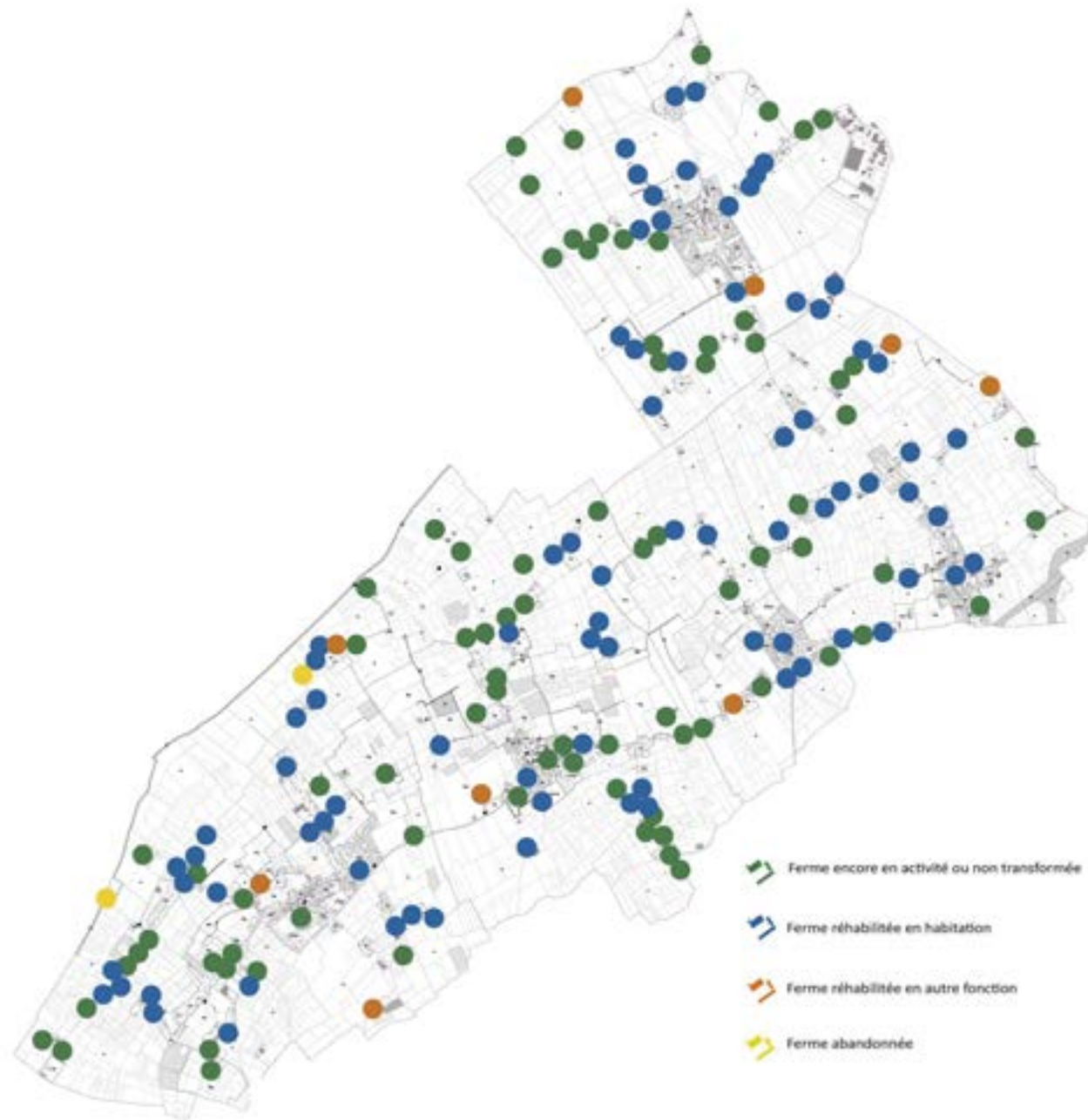


Fig 5 : Les fermes de l'ancienne communauté de communes des Weppes

1.2 Un territoire ancré dans l'agriculture

La région des Weppes étant une région historiquement agricole, je me suis donc naturellement intéressé au bâti qui a servi de support au développement de ce territoire: les corps de fermes.

L'hydrographie est une composante importante dans ce domaine, j'ai décidé de travailler sur un territoire en contact direct avec la rivière des Laves qui est, comme nous venons de le voir, un élément majeur constitutif de cette zone géographique.

L'ancienne Communauté de Communes des Weppes (CCW), aujourd'hui rattachée à la Métropole européenne de Lille (MEL) se compose de cinq communes: Aubers, Fromelles, Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes et Bois Grenier.

Dans un premier temps, j'ai arpenté le territoire afin de recenser la totalité des corps de ferme présents sur ce territoire en les classant en quatre catégories, à savoir:

- les fermes toujours en activité ou non transformées
- les fermes réhabilitées en habitation
- les fermes réhabilitées en une autre fonction
- les fermes abandonnées

Sur les 157 fermes que comptent ces cinq communes, plus de 80 d'entre elles ont été transformées en habitation.

A partir de ces chiffres, il m'a semblé important de concevoir un projet qui tient compte de la préservation de ce patrimoine agricole de la reconstruction d'après-guerre, afin d'en faire un lieu dédié à la commune et à ses habitants, pour que ces sites riches de leur patrimoine architectural bâti et non bâti restent accessibles au plus grand nombre.

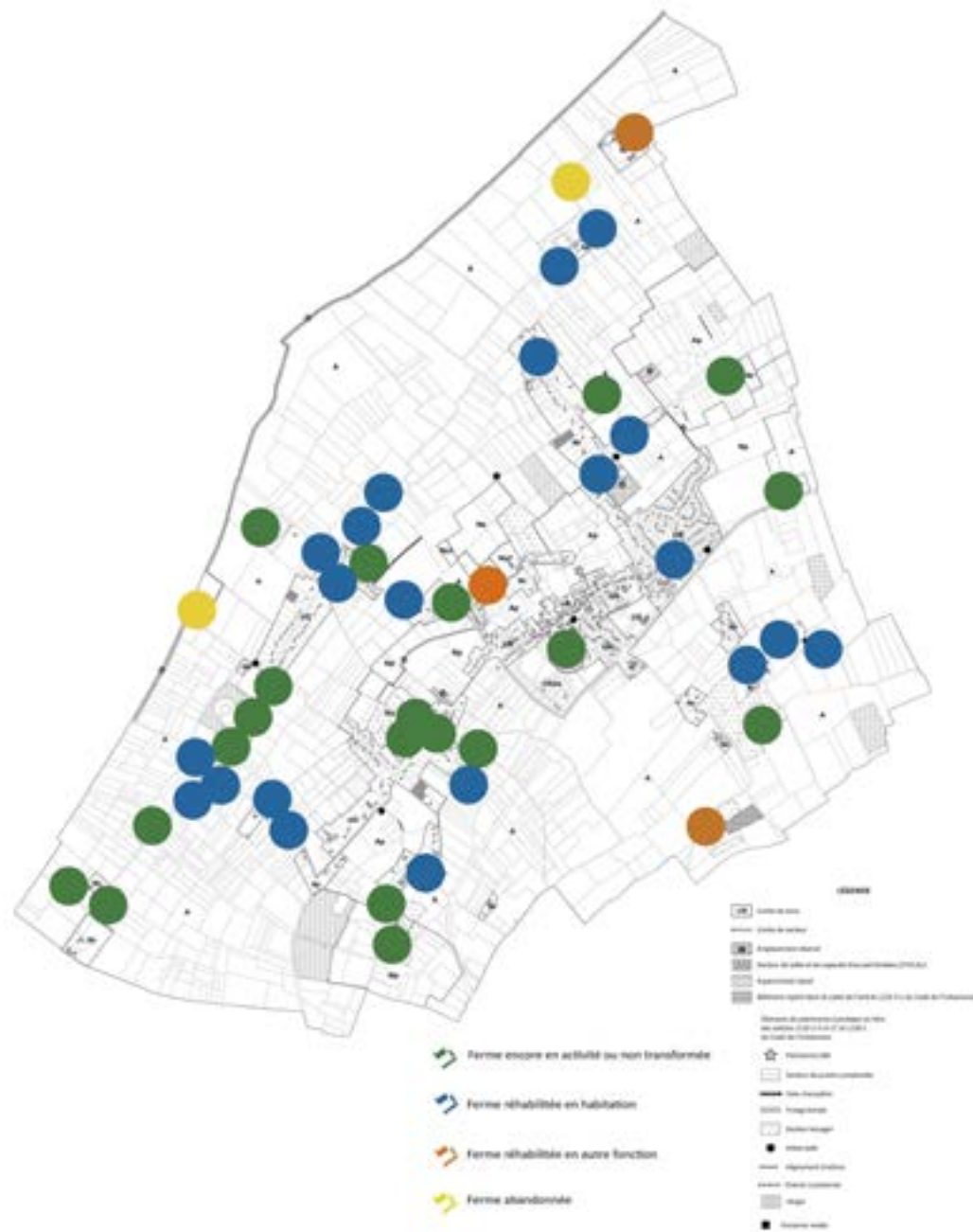


Fig 6 : Aubers, son paysage et ses corps de ferme

Par la suite, j'ai cherché un corps de ferme susceptible de répondre à cet enjeu de préservation du patrimoine.

Pour cela, il devait répondre à plusieurs critères comme:

- Ne pas avoir été transformé récemment (au niveau architectural)
- Se situer à proximité du centre du village dans un souci de proximité et de facilité d'accès
- Présenter un intérêt patrimonial et architectural
- Avoir un paysage immédiat préservé qui permet un travail des espaces non bâtis à proximité du site
- Si possible, présenter un intérêt historique

Après un temps de recherches important sur le terrain, mon choix s'est porté sur un corps de ferme au centre du village de Aubers.

C'est un village d'environ 1700 habitants, situé à l'Ouest de Lille, dans une campagne assez prisée pour son cadre vie agréable et sa présence de commerces.

Le village de Aubers a été entièrement rasé par les bombardements allemands durant la première guerre mondiale et reconstruit par la suite en 1919.

On trouve en tout 46 fermes à Aubers: 18 sont encore en activité ou non transformées, généralement encore habitées par les agriculteurs retraités qui y exerçaient leur activité, 3 ont été réhabilitées en restaurant ou centre équestre, 2 sont à l'abandon et 23 d'entre elles ont été transformées en habitations privées.

La transformation de ces bâtiments, en plus d'avoir un impact sur l'architecture de ce patrimoine agricole bâti, entraîne généralement une dénaturation irréversible du patrimoine paysager indissociable de ces corps de fermes. En effet, les terres adjointes aux bâtiments, sont le plus souvent vendues en terrains à bâtir et voient germer un grand nombre de maisons quatre façades implantées au milieu de petites parcelles, et ce sans tenir compte des aspects patrimoniaux de ces sites.

1.3 Les typologies de fermes dans la région des Weppes

A partir de ces constatations, il m'a semblé important de travailler sur les typologies de fermes présentes dans la région des weppes.

Je suis allé à la rencontre des agriculteurs encore en activité afin de comprendre comment cette architecture s'est transformée pour répondre aux besoins d'évolution de leur métier et comment s'organisent les terres qu'ils cultivent dans ce territoire.

Il existe plusieurs typologies et variantes de fermes dans celles que j'ai pu visiter:
en carré, en U, en L, en T, à cour ouverte ou fermée. Ces typologies sont issues directement des données du site: orientation, activités et taille de l'exploitation (céréalière, élevage, maraîchage, polyculture...)

Les bâtiments répondent également à une logique d'implantation les uns avec les autres.

Par exemple, la laiterie est très fréquemment située entre l'habitation et l'étable pour une raison pratique.

La grange elle, se situe devant un espace extérieur dégagé qui permettait de battre la paille pour en extraire le grain.

Les façades sont plus ouvertes côté cour qu'à l'extérieur du corps de ferme car c'est là qu'est le cœur de l'activité, il faut pouvoir surveiller ce qu'il s'y passe. Les façades Ouest des hangars ou des granges sont généralement très fermées car les vents dominants proviennent de cette direction.

On comprend donc que chaque corps de ferme possède des similitudes et des différences avec son voisin car il répond à une logique typographique et d'activité spécifique à sa situation.



Fig 7 : Les fermes des Weppes et leurs territoires
Chaque couleur correspond aux terres appartenant à une exploitation agricole

Sur l'atlas des fermes que j'ai ainsi réalisé, certains bâtiments sont grisés sur l'axonométrie, ils correspondent à des hangars construits à partir des années 1950. Ces hangars métalliques permettent de faire face à l'évolution de l'agriculture et d'y stocker le matériel et les machines agricoles de plus en plus imposants.

La coupe paysagère schématique permet de comprendre comment s'organise le territoire dans et autour de ces corps de ferme. L'emplacement des bâtiments par rapport à la route ou au chemin d'accès, la destination des terrains qui jouxtent le corps de ferme, la présence de végétation (haute ou basse), la présence de fossé ou de marre, sont autant d'éléments qui permettent de se représenter le contexte immédiat de ces différentes structures bâties et paysagères.

Grâce aux discussions que j'ai pu avoir avec ces agriculteurs autour d'un plan cadastral détaillé, la carte de l'étendue des exploitations a pu être réalisée. Les agriculteurs ont chacun leur tour détourné les parcelles qui leur appartiennent ou qu'ils cultivent. Ce travail de cartographie permet de prendre conscience de la taille des exploitations et de la manière dont les terres qu'elles possèdent s'organisent dans le territoire, entre elles et comment elles s'agencent avec le bâti.

La taille moyenne des exploitations étudiées s'étend sur une cinquantaine d'hectares, légèrement en dessous de la moyenne de 70 hectares pour une exploitation dans les Hauts de France ⁵

Elles sont pour la plupart tournées vers la polyculture (blé, maïs, betterave, orge, pomme de terre) ou le maraîchage.

Fig 8 (pages suivantes) : Atlas des fermes visitées - Typologies et rapport au paysage

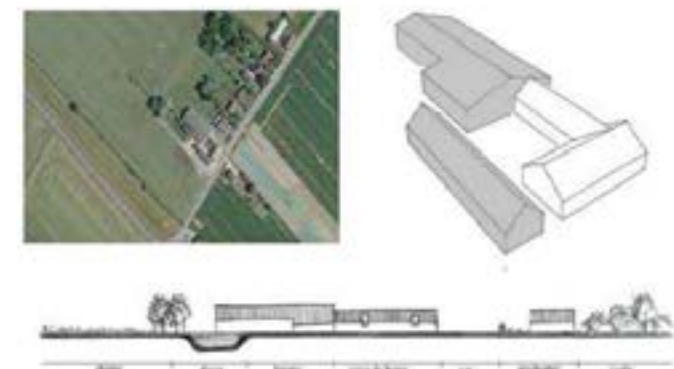
Bois Grenier
1090 Rue de Fleurbaix

Ferme à cour carrée fermée



Radinghem en Weppes
3 Rue des Bois Blancs

Ferme en U à cour ouverte



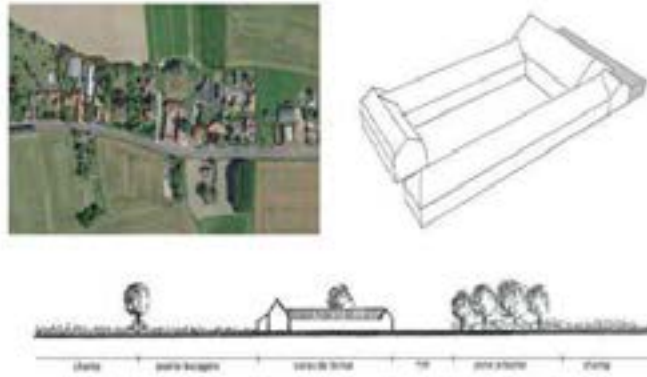
Aubers
92 Rue du Plouich

Ferme en U à cour ouverte



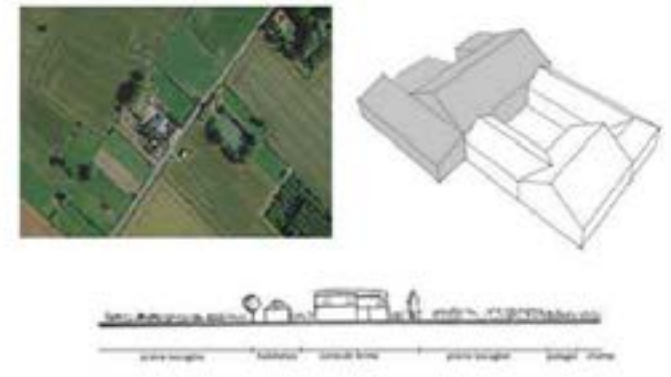
Le Maisnil
21 Haute Rue

Ferme à cour carrée fermée



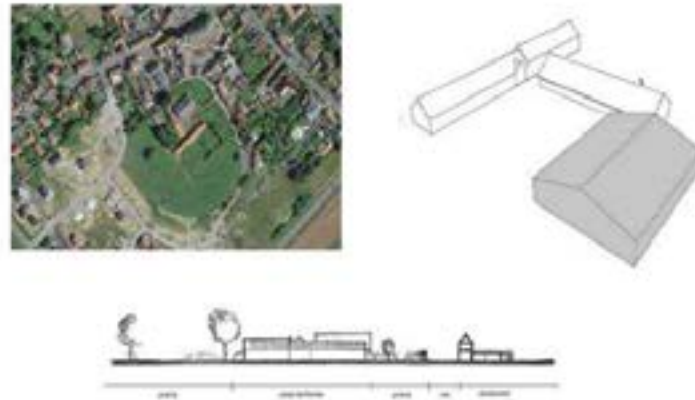
Aubers
148 Rue de Piètre

Ferme en U à cour fermée



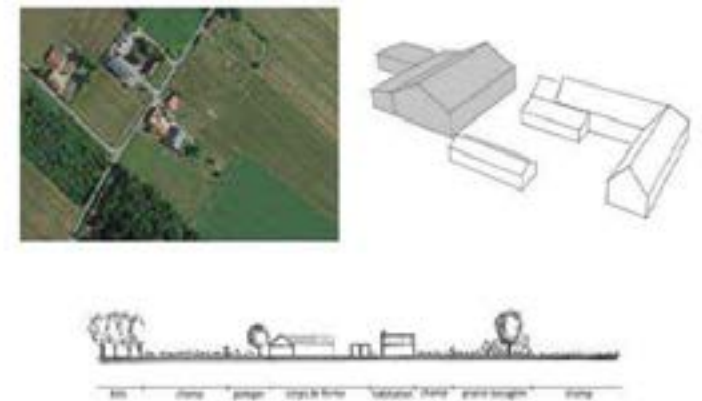
Aubers
10 Chemin du Roselier

Ferme en T à cour ouverte



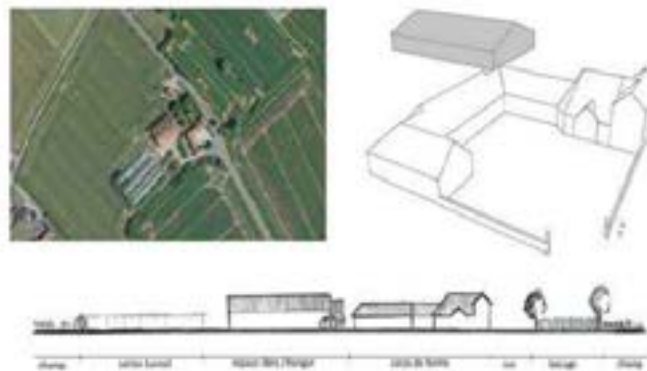
Aubers
189 Rue de Piètre

Ferme en L à cour ouverte



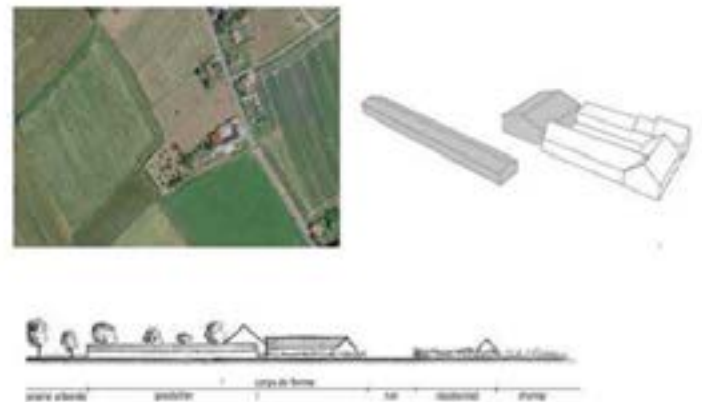
Radinghem en Weppes
120 Rue du Bas

Ferme en U à cour ouverte



Le Maisnil
42 Rue du Bas

Ferme en U à cour ouverte



1.4 Un patrimoine de la reconstruction d'après-guerre

Les fermes de la région des Weppes sont issues d'un patrimoine de la reconstruction d'après-guerre car le village se situe précisément sur la ligne de front qui opposait les alliés aux allemands lors de la première guerre mondiale. Durant cette guerre, une très grande majorité des bâtiments a été détruite par les bombardements ce qui a obligé les habitants à rebâtir l'ensemble des constructions une fois la guerre terminée.

Par manque de moyens et dans un souci d'économie, ils se sont servis des matériaux issus des ruines pour reconstruire leurs habitations. En étudiant les cartes d'avant et d'après-guerre, on constate que les fermes ont souvent été reconstruites suivant le même plan mais avec des proportions légèrement réduites. On peut expliquer cela par le fait que beaucoup de matériaux ont été endommagés lors de la ruine des bâtiments et donc, que les gens ont dû s'adapter à cette contrainte.

J'ai pu vérifier cette théorie lors des travaux de réhabilitation qui ont été effectués dans la ferme où j'ai vécu : en creusant le long de l'ancienne étable, nous avons découvert les anciennes fondations qui se trouvaient à un mètre du mur actuel, et ce, tout le long des trente-six mètres du bâtiment.

Ces fermes, plusieurs fois détruites puis reconstruites, se sont transformées afin de s'adapter à l'évolution de l'agriculture au fil du temps.

Les années 1950 ont marqué un tournant dans cette évolution avec la mécanisation de l'agriculture. L'apparition des tracteurs et autres machines agricoles ont entraîné la construction de nouveaux bâtiments au sein du corps de ferme pour pouvoir les abriter. Les récoltes, dopées par les engrais chimiques ont dû trouver une autre place que les anciennes granges devenues trop petites pour les accueillir, la largeur des entrées ne pouvait plus laisser passer ces machines et des chemins d'accès ont été aménagés le long des fermes pour accéder aux hangars construits à l'arrière.

Cette évolution permanente de l'agriculture depuis cette époque n'a cessé de transformer l'organisation des corps de fermes voire de les rendre obsolètes au détriment de la préservation de ce patrimoine. Celui-ci est parfois laissé à l'abandon au profit de ces nouveaux géants métalliques capables d'abriter cette version moderne de l'agriculture.

Comme on peut le voir sur l'atlas des fermes, les hangars métalliques réalisés depuis les années 1950 (en gris sur les axonométries) viennent s'implanter généralement de manière à refermer le corps de ferme comme il pouvait l'être avant sa reconstruction d'après-guerre. Lorsque la forme au carré traditionnelle est existante, les hangars sont implantés à l'arrière du corps de ferme à proximité de la grange.

Une certaine logique de typologie est donc souvent préservée afin de garantir une cohérence avec le passé de ces corps de ferme.

1.5 Un patrimoine agricole en transformation

Lorsque les fermes ne sont plus en activité, nous avons vu - d'après l'étude menée sur les villages de l'ancienne communauté de communes de Weppes - que bon nombre d'entre elles sont réhabilitées et transformées.

Dans la grande majorité des cas, les corps de ferme sont rachetés pour être transformés en habitations.

Les terres situées autour de ces fermes sont souvent vendues en terrains viabilisés pour accueillir des maisons 4 façades. Malheureusement, ce type d'opération ne tient généralement pas compte du patrimoine paysager pourtant indissociable de ces corps de ferme.

Il arrive également que les fermes soient transformées en lieux destinés à accueillir du public: restaurant, centre culturel, mairie, salle de réception... Pour ce genre de programme, une attention particulière est souvent portée au paysage immédiat de ces corps de ferme. Les pâtures attenantes sont aménagées en jardins ou en parc, préservant ainsi l'ensemble de ce qui constitue le caractère patrimonial de ces lieux.

Pour ce type de projet, le recours à un architecte, par l'intermédiaire d'un concours ou appel d'offre lancé par la municipalité, est un réel atout car il permet de mettre en avant les qualités architecturales des bâtiments réhabilités.

Etude de cas: la ferme du Bocquiau à Haubourdin

Datant de 1703, la ferme a été réhabilitée en centre culturel par l'atelier 204 en 2013. Ce nouveau centre culturel pour la ville a pour ambition de dynamiser la vie d'un quartier en pleine évolution. De nombreuses constructions résidentielles à proximité d'un collège en font un quartier paisible de la ville d'Haubourdin.

Ce centre culturel est constitué d'« une salle de spectacle (théâtre de poche/ salle polyvalente), un lieu de convivialité, un atelier d'arts plastiques et des ateliers de pratiques artistiques ». ⁶

La ferme du Bocquiau illustre les évolutions successives de l'architecture agricole de cette région au cours du temps. Son alternance de briques rouges et de pierre calcaire est typique des bâtiments de Lille (ville se trouvant à cinq kilomètres de Haubourdin).



Fig 9 : La ferme du Bocquiau en cours de transformation



Carte de l'état-major de 1820-1866
On distingue la forme en carré originelle de la ferme



Photographie aérienne 1950-1965
Apparition des bâtiments périphériques (hangar) et des aménagements autour de la ferme



Photographie aérienne 2019
Revalorisation de l'ensemble du site par différents moyens :
- aménagements paysagers
- retour à la forme originelle de la ferme par la construction de la partie nouvelle du projet
- réhabilitation des bâtiments

Fig 10 : Photographies aériennes du site

Cette ferme est, à l'origine, constituée de plusieurs bâtiments formant une ferme au carré à cour fermée qui se compose d'une habitation principale, d'une grange et de deux bâtiments en longueur destinés aux animaux (étables, écuries, porcheries...).

On constate grâce aux cartes et photographies aériennes de différentes époques que cette ferme a subi des transformations au cours du temps, nécessaires à l'adaptation du métier agricole. Ces transformations se caractérisent par la disparition des deux étables qui fermaient la cour à l'origine et par l'apparition d'un grand hangar à la place, ouvrant la cour sur un de ses cotés, formant un U.

L'habitation principale a été agrandie par l'ajout d'un étage au cour du XIXème siècle.

Au début des années 2000, la ferme, abandonnée par la cessation d'activité de ses propriétaires, commence à se dégrader fortement et engendre l'effondrement des étables.

En 2013, le projet de réhabilitation de cette ferme à des fins de centre culturel va sauver l'édifice grâce à l'intervention du cabinet d'architecture en charge du projet.

Ici, les architectes font le choix de rénover ce qui peut l'être - c'est-à-dire l'habitation principale et ses bâtiments annexes accolés et la grange se trouvant du côté opposé de la cour - et de reconstruire, en lieu et place des anciennes étables, la partie nouvelle du projet dans un esprit plus contemporain.

Certains murs extérieurs des étables sont reconstruits tels qu'à l'origine afin de conserver une unité apparente à l'arrière de la ferme et d'appuyer la partie neuve construite.

Un des murs est reconstruit sur la moitié de sa hauteur de l'autre côté, servant de muret, il recadre les limites de la cour originelle et laisse entrevoir la réalisation contemporaine depuis la rue.



Fig 11 : Représentation volumétrique du projet de centre culturel de la ferme du Bocquiau

On constate ici que les architectes ont travaillé dans le respect du patrimoine bâti d'origine en se basant sur les formes et emplacements originaux des bâtiments constituant la ferme.

De plus, l'utilisation de matériaux comme le métal, le verre et le béton dans un style épuré et contemporain vient contraster avec l'architecture d'origine sans la masquer ou la dominer.

On distingue donc au premier coup d'œil ce qui est « d'époque » de ce qui est neuf dans un équilibre architectural au service du patrimoine.



Fig 12 : Photographie de l'intérieur de la cour du centre culturel, projet achevé

II. Le paysage, un enjeu majeur dans la préservation du patrimoine local



« Comme le pose la définition de la Convention Européenne du paysage, le paysage est d'abord fait de la réalité objective d'un territoire que les interactions entre l'homme et la nature ont modelé au cours du temps. »⁷

D'après cette définition, le paysage implique donc un lien de relation entre la nature et l'homme qui la transforme et l'aménage.

2.1 Des pratiques agricoles anciennes réintroduites et revalorisées

Le travail sur le paysage agricole de ce village m'a amené à connaître plus en détail le passé d'Aubers.

Cette carte de 1833 issue du cadastre napoléonien permet de comprendre la structure du village telle qu'elle était il y a 200 ans.

On retrouve le noyau du cœur du village avec sa forme inchangée, entourée de zones boisées, de pâtures et de vergers. A l'extérieur du village, de plus grandes parcelles destinées à la culture s'ouvrent sur le paysage.

Ce paysage de bocage autrefois très morcelé était à l'échelle de l'agriculture qu'il proposait, l'échelle humaine.

Sur les parties agrandies de la carte, on constate que la grande majorité des habitations sont en réalité des corps de ferme, souvent au carré et à cour fermée, espacées les unes des autres, au sein d'un verger ou d'une pâture, le long d'une route ou d'un chemin. Certaines sont plus isolées, entourées d'un fossé rempli d'eau, qu'on imagine être de plus grosses exploitations fortifiées.



Fig 13 : Carte de Aubers 1833, cadastre napoléonien



Fig 14 : Carte schématique de Aubers en 1833

Ce plan réalisé à partir du plan cadastral précédent, permet de schématiser les différentes affectations des parcelles et d'avoir une lecture plus immédiate du paysage de ce village tel qu'il était en 1833.

On remarque alors que le territoire est découpé en plusieurs bandes obliques, du Nord au Sud:

- une première composée de terres labourables destinée à la culture
- une seconde plus morcelée où l'on retrouve des pâtures, des bois et des vergers
- une troisième avec les mêmes caractéristiques que la deuxième avec en plus la présence d'habitations et de corps de fermes
- une quatrième similaire à la première composée de terres labourables en grande partie.

Cela permet la comparaison avec la situation actuelle.



Fig 15 : Carte schématique de Aubers en 2021

En effet, cet autre plan schématique actuel du village montre sa transformation en 200 ans.

Réalisé à partir du plan local d'urbanisme (PLU) de 2020, ce plan reflète d'abord le changement en termes d'urbanisation qu'a subi le village d'Aubers. On constate que les habitations se sont densifiées le long des routes ainsi qu'au centre du village, au détriment des anciens bois, vergers et pâtures qu'on y trouvait auparavant.

Cependant, on retrouve toujours le découpage en bandes successives qui organisent le territoire:

- La première bande toujours destinée à la culture avec ses parcelles laboureables
- la seconde bande morcelée qui comporte en plus des bois et des pâtures (plus petits qu'auparavant), des étangs.
- la troisième bande s'est densifiée en matière de bâti
- la quatrième est toujours destinée à l'agriculture avec de plus grandes parcelles.

Malgré une densification des habitations au détriment des grandes parcelles naturelles d'autrefois, le village a su conserver une zone naturelle morcelée en parcelles bocagères, notamment grâce à la réalisation de nombreux étangs dans les années 1970. Par la volonté du maire de contrôler les crues parfois importantes de cette zone marécageuse (dans la seconde bande définie), des dizaines d'étangs ont été creusés. Ils servent aujourd'hui à la pêche ainsi qu'aux promeneurs tout en préservant la biodiversité au sein de ces espaces. Ces espaces seront intégrés au projet paysage proposé.

Les zones boisées sont beaucoup moins étendues qu'auparavant et on ne trouve presque plus de vergers au sein du village, pourtant très riche de ce type de paysage dans les années 1800.



Fig 16 : Plan du parc de la Deûle

2.2 Un parc au service de la biodiversité : le parc de la Deûle

Le parc de la Deûle constitue la limite Sud des Weppes. Comme son nom l'indique il s'implante le long de la Deûle sur plusieurs communes comme Wavrin, Santes, Haubourdin et Houplin-Ancoisne.

«La conception du parc de la Deûle est issue d'un concours international remporté, en 1995, par une équipe d'architectes paysagistes, urbaniste, agronome, forestier et écologue réunis autour de Jacques Simon et du cabinet JNC International. Elle s'articule autour de trois concepts complémentaires : une nature retrouvée sur les sites de Santes et Haubourdin, une nature domestiquée à Wavrin, et une nature rêvée aux jardins MOSAÏC, à Houplin-Ancoisne. En 2013, le parc s'est doté d'un lieu d'accueil du public, entièrement dédié à la découverte de la biodiversité de proximité : le Relais Nature du Parc de la Deûle.»⁸

Ce parc s'étend sur 700 hectares anciennement laissés à l'abandon. Principalement implanté sur des zones marécageuses, il est un support idéal à la préservation de la biodiversité et à l'apprentissage de son rôle écologique.

Le parc de la Deûle est très apprécié par les promeneurs qui peuvent déambuler dans des lieux aménagés pour favoriser la mobilité douce et la promenade.

Il offre une multitude de parcours possibles, accessible à tous et permet également le déplacement aisé entre les villes et villages qu'il traverse. En effet, il est constitué de chemins, voies vertes et de nombreux équipements tels que des pontons, des observatoires, des passerelles...



Fig 17 : Jardin Mozaïc à Houplin - Ancoisne



Fig 18 : Ponton en bois aménagé - Parc de la Deûle - Wavrin



Fig 19 : Photographie d'une pâture bordée d'une haie basse et de deux rangs d'arbres



Fig 20 : Photographie de la lisière d'un champ

2.3 Vers une agriculture plus en lien avec le paysage, renouer avec le passé pour mieux servir le futur

Comme nous l'avons vu précédemment, les années 1950 ont marqué un tournant dans la pratique de l'agriculture dans nos campagnes. Les effets des engrais chimiques, pesticides et autres fongicides utilisés à outrance depuis cette époque ont profondément dégradé les écosystèmes et plus généralement la nature.

La biodiversité de certains milieux a elle aussi été fortement impactée par ce changement de pratiques agricoles.

Biodiversité: «Diversité des espèces vivantes (micro-organismes, végétaux, animaux) présentes dans un milieu.»⁹

Cependant, les mentalités commencent à évoluer concernant cette problématique écologique. Des associations, comme Les Planteurs Volontaires dont fait partie mon experte Jennifer Charon, sont engagées dans la sauvegarde de cette biodiversité.

Ils interviennent dans des chantiers de plantation d'arbres et de haies, pour des agriculteurs et des acteurs publics afin de reboiser une région qui est l'une des moins boisées de France.

Leurs actions permettent ainsi d'offrir de nouveaux supports à la biodiversité, de faire face au phénomène d'érosion de plus en plus problématique et de favoriser l'essor de filières bois-énergie, le tout dans une logique écologique et tournée vers l'avenir.

Plusieurs types de plantations sont envisageables en fonction de la situation et la nature du site porteur de ces projets.

Tout d'abord, la plantation d'arbres pour constituer de nouveaux bois ou forêts. En effet, ce type de projet permet de recréer certaines parcelles anciennement boisées comme on en comptait de nombreuses dans les années 1800.



Fig 21 : Photographie depuis un chemin agricole à Aubers

Cela permet de créer des puits de carbone et de stabiliser les sols par le système racinaire des arbres mais également de retenir les eaux de pluie tout en les filtrants et d'offrir un nouveau support au développement de la biodiversité.

La plantation de haies fourragères ou haies coupe-vent autour des pâtures ou le long des champs permet également de réintroduire une biodiversité dans ces espaces. Elles permettent de lutter contre l'érosion et dans le cas des haies fourragères, elles offrent un complément d'alimentation aux animaux dans les pâtures.

Les Planteurs Volontaires interviennent aussi dans la création de prés-vergers. C'est une pratique de multiusage des sols autrefois très répandue qui permet une optimisation des espaces agricoles. La plantation d'arbres fruitiers dans les pâtures apporte de l'ombre et un complément d'alimentation aux animaux, sert de support à la biodiversité, régénère les sols plus rapidement, lutte contre l'érosion et apporte une récolte de fruits aux agriculteurs. Les prés-vergers ont parfois également un rôle conservatoire de par les variétés anciennes de fruitiers qui les composent.

Enfin l'agroforesterie consiste en une plantation d'alignements d'arbres dans les parcelles cultivées. Souvent orientées Nord / Sud pour optimiser l'apport de soleil aux cultures, ces arbres plantés sur des bandes enherbées permettent de lutter contre l'érosion en absorbant l'excédent d'eaux de pluie, de diminuer voire de supprimer les traitements pesticides dans les cultures grâce à la réintroduction d'une biodiversité plus riche. L'agroforesterie participe aussi à la création de filières bois-énergie et à la production de bois d'œuvre.



Fig 22 : Photographie de la rivière des Layes à Aubers

La filière bois-énergie est un principe qui permet de produire du bois de chauffage à partir de la taille des arbres présents sur les parcelles cultivées en agroforesterie. Ce bois est transformé en plaquettes qui sont stockées pour sécher et ainsi alimenter des chaudières à bois dont s'équipent certaines communes afin d'alimenter le système de chauffage des bâtiments et équipements communaux. Cela permet d'investir dans un mode de chauffage plus écologique et local.

Pour d'autres essences, les arbres sont coupés afin de fournir du bois d'œuvre utilisé dans la construction et la menuiserie qui peuvent également se développer à une échelle plus locale.

« L'exigence de multifonctionnalité des aménagements et de multiusage des sols prend le contre-pied des démarches de zonage mises en œuvre après la seconde Guerre mondiale, où chaque parcelle se voyait attribuer une fonction unique soit agricole, soit constructive, récréative ou naturelle. A l'inverse, une parcelle agricole peut fournir des aliments comme des productions énergétiques, tout en épurant l'eau et en maintenant une biodiversité.»¹⁰

En accord avec mon experte, l'ensemble de ces pratiques tournées vers un avenir plus vert seront développées par la suite dans le projet paysager détaillé dans la dernière partie de ce travail.

III. Le projet : Réhabiliter une ferme à Aubers inscrite dans son territoire,
au service des habitants et du paysage rural.

3.1. Les enjeux et ambitions du projet à l'échelle du paysage

En matière de paysage à plus grande échelle, la situation actuelle est à la préservation des espaces naturels supports de biodiversité. En effet, la Métropole Européenne de Lille (la MEL), a établi un plan des zones support de biodiversité à préserver, comme certaines zones boisées ou corridors écologiques.

«Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.»¹¹

Comme le montre cette carte, le village d'Aubers se situe au cœur d'une de ces zones. Il est donc important de tenir compte de cette donnée pour établir un projet de paysage qui respecte ces mesures en matière d'écologie et de préservation de la biodiversité.

La région des Weppes étant tournée vers l'agriculture, des stratégies en matière de paysage se développent afin de répondre à cette problématique écologique. Ce sont elles qui seront développées et mises en œuvre dans ce projet.

L'agroforesterie, les prés-vergers ou encore les haies fourragères ou coupevent sont autant d'atouts pour une agriculture et un élevage plus respectueux de l'environnement et supports de développement de la biodiversité. Que ces stratégies soient nouvelles ou liées au passé, elles permettent de répondre aux enjeux actuels en matière d'agriculture et de préservation des paysages historiques de cette région dans le respect du terroir.



Fig 23 : Enjeux écologiques majeurs dans la préservation de la biodiversité



Fig 24 : Photographie champ cultivé en agroforesterie.



Fig 25 : Photographie d'une haie champêtre



Fig 26 : Photographie d'un pré-verger

Agroforesterie : les arbres au service de l'agriculture

Technique qui permet de lutter contre l'érosion, préserver la biodiversité et de produire du bois d'œuvre ou de chauffage.

La plantation de ces alignements d'arbres est généralement complétée par une bande enherbée au niveau du sol.

Haies fourragères, haies champêtres: délimiter les parcelles par la végétation

La plantation de ces haies permet de préserver la biodiversité, lutter contre l'érosion, filtrer l'eau, apporter de l'ombre et un complément d'alimentation aux animaux.

Pré-verger: associer les arbres fruitiers aux prairies

Le pré-verger permet de préserver la fertilité des sols, lutter contre l'érosion, apporter de l'ombre aux animaux, apporter une production supplémentaire à la parcelle, retrouver une pratique anciennement très répandue (patrimoine paysager).



Fig 27 : Première hypothèse d'implantation du projet à l'échelle du paysage

Le plan représente l'implantation de la première hypothèse de projet proposée lors du projet et les zones qu'elle requalifie.

Elle comporte en son centre le corps de ferme présent au cœur du village de Aubers, dont le programme est lié au projet de paysage. Au Sud, les parcelles actuellement cultivées en openfield sont destinées à une agriculture plus respectueuse de l'environnement en se tournant vers un modèle en agroforesterie.

A l'Ouest, les deux champs également cultivés sont transformés en parcelles maraîchères destinées à la vente en circuit court, au Nord, la zone boisée autour des étangs est maintenue en l'état mais aménagée de petits équipements comme des pontons afin de rendre accessible ce site très humide à toute période de l'année et de contenir et guider le flux de promeneurs et de pêcheurs dans un chemin aménagé.

A l'Est, certaines parcelles à l'abandon sont plantées d'arbres fruitiers afin de les transformer en prés-vergers accessibles au public.

Dans cette hypothèse de projet, le parcours est créé à partir des chemins piétonniers existants. Il est complété par un chemin aménagé en voie verte, stabilisé et bordé d'alignements d'arbres sur des bandes enherbées, le long du courant des Becques (au Sud Ouest du plan).

Fig 28 : Photographie du parc de la Deûle, promenade dans une zone maraîchageuse



Fig 29 : Photographie d'une voie verte du parc de la Deûle



Fig 30 : Photographie du jardin Mozaïc



A l'instar du parc de la Deûle, le projet paysage développé ici s'appuie sur des paysages existants, restaurés, transformés, protégés, ou encore mis en avant et ce grâce à des aménagements paysagers ou de petits équipements implantés tout au long du parcours dessiné.

La diversité des paysages présents à Aubers, et plus généralement dans les weppes, est similaire à celle qu'on retrouve lorsque l'on se promène au parc de la Deûle : on y retrouve des pâtures, des chemins qui longent des parcelles cultivées, des bois, des zones marécageuses, des jardins plus dessinés et des clairières.

Dans le parc de la Deûle, tous ces paysages sont reliés par des voies vertes bordées d'arbres qui soutiennent le développement d'une mobilité douce.

L'intention du projet à l'échelle du paysage est de se baser sur le travail réalisé au sein du parc de la Deûle pour étendre géographiquement les enjeux identifiés dans ce dernier. La préservation de l'environnement, l'extension des corridors écologiques supports de biodiversité, l'amélioration du cadre de vie, la sensibilisation des promeneurs à la préservation des paysages ainsi que le développement d'une agriculture locale tournée vers le circuit court, sont autant d'aspects développés au sein de ce projet.

Fig 31 : Photographie d'une passerelle dans le parc de la Deule



Fig 32 : Photographie d'un ponton du parc de la Deule



Fig 33 : Photographie d'un plan de parcours du parc de la Deule



Pour permettre une promenade et une découverte de ces territoires accessibles au plus grand nombre, des structures aménagées ainsi que de petits équipements extérieurs sont présents tout au long des différents circuits que propose le parc de la Deule. On y retrouve par exemple des plans d'orientation, des observatoires, des passerelles qui permettent de franchir les cours d'eau, des pontons en bois pour traverser les zones marécageuses peu profondes, des panneaux de direction, des espaces de pique-nique, des bancs et bien d'autres encore.

Ce panel d'aménagements est repris dans le projet paysage afin de faciliter l'accès au parcours tout en le rendant ludique. Cela permet également de venir lier le parcours de promenade développé dans le projet avec le parc de la Deule par l'ancienne voie de chemin de fer reliant Armentières à Wavrin (lieu où le parc est implanté en partie).

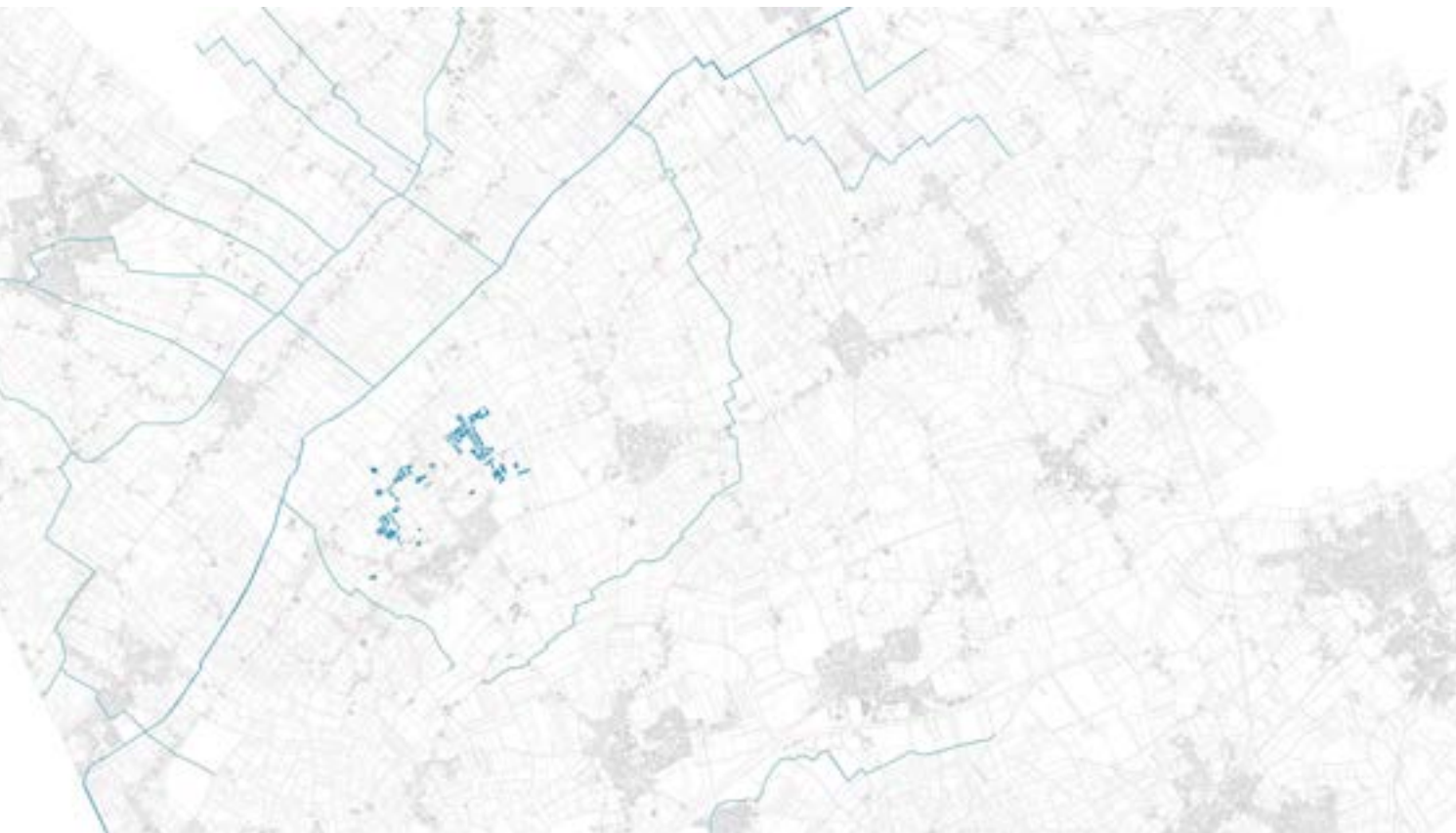


Fig 34 : Trame bleue de la région des Weppes, un réseau hydraulique modelé et entretenu depuis des générations



Fig 35 : Trame verte de la région des Weppes, une mosaïque de parcelles boisées

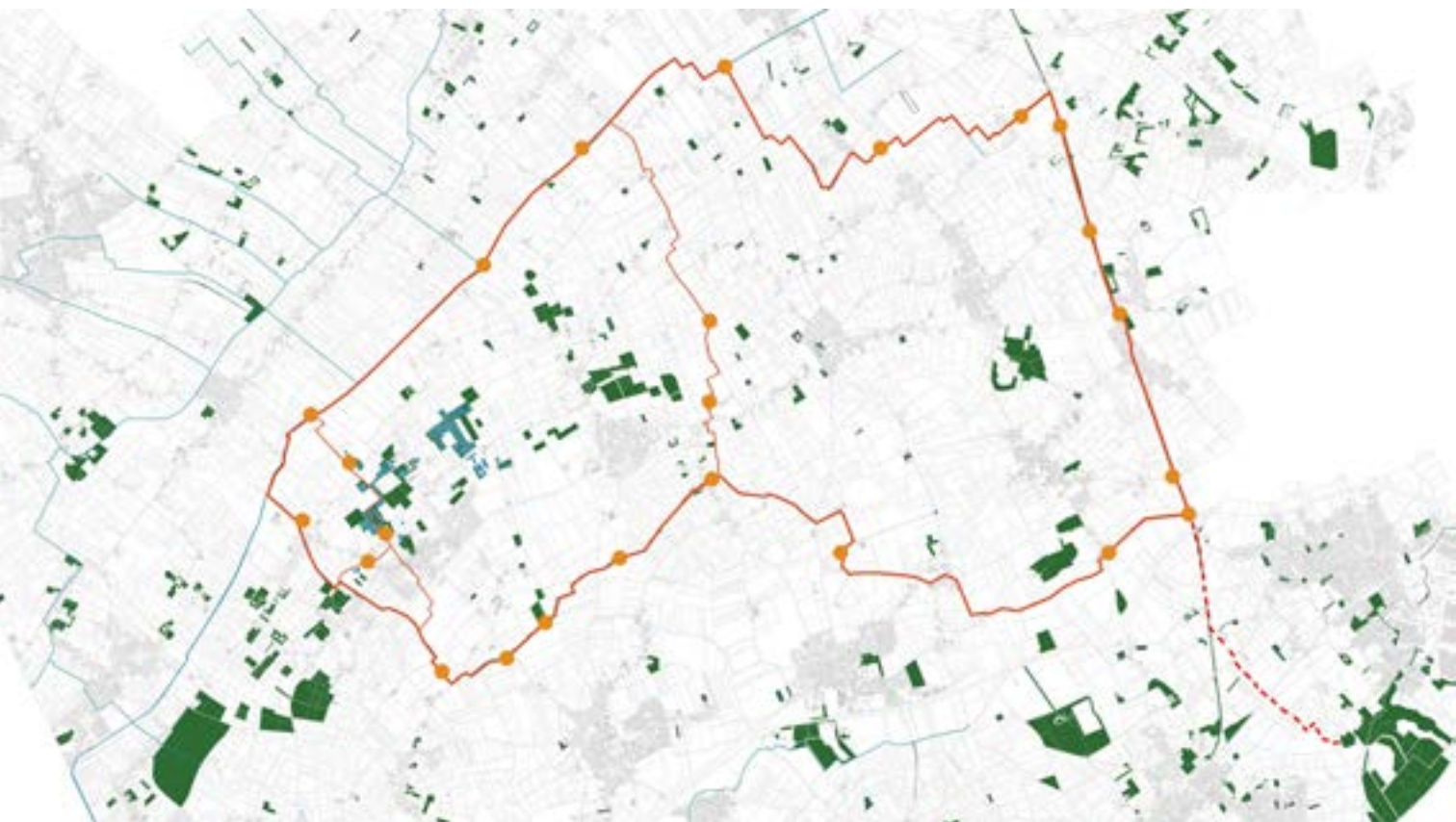


Fig 36 : Un parcours de mobilité douce à travers les Weppes, proposer une promenade aménagée pouvant se lier au Parc de la Deûle.

Le projet de paysage à grande échelle s'appuie donc sur les trames bleue et verte qui composent le territoire.

Le projet s'étend à travers une dizaine de communes des Weppes.

Une boucle de promenade est créée autour de ces communes et traverse cette grande diversité de paysages.

Un des objectifs principaux de ce projet réside dans la préservation de la biodiversité. Le projet paysager permettrait de la renforcer grâce à l'aménagement de voies vertes pour favoriser la mobilité douce à travers la campagne, une transformation de certaines parcelles agricoles (passage de l'openfield à l'agroforesterie), une mixité des fonctions des espaces naturels (pré-vergers), le développement de parcelles maraîchères expérimentales, la plantation de nombreux arbres et haies propices au développement de la biodiversité et bien d'autres supports encore.

Ce parcours a également pour but de proposer une promenade dans la campagne afin de sensibiliser les populations à l'importance du paysage agricole aujourd'hui menacé par l'urbanisation dans les Weppes. Il permet une liaison simplifiée entre les villages par la mobilité douce. L'ancienne voie de chemin de fer intégrée dans le parcours constitue une percée verte qui crée un lien avec le parc de la Deûle.

Ce parcours offre également la possibilité de mettre en relation, par son tracé, des fermes qui développent la vente en circuit court avec la population locale. En effet, les habitants des Weppes ont une demande grandissante de s'approvisionner au plus proche du producteur dans une démarche alimentaire plus responsable, plus engagée aussi bien écologiquement que socialement parlant.

Le tracé de ce parcours autour des Weppes est ponctué de nombreux aménagements ou petits équipements comme on peut les trouver dans le parc de la Deûle afin de faciliter et d'agrémenter la promenade des visiteurs. Que ce soient des observatoires, des abris, des plans du site, des pontons, des passerelles ou encore des tables de pique-nique, ces équipements permettent de répondre aux enjeux sociaux et écologiques développés dans ce projet au sein de cette promenade aménagée.

« Considérer le paysage comme un projet , c'est faire des lieux de vie une « cause commune » et non plus seulement une conséquence fortuite des nécessités adaptatives. C'est une révolution au sens propre : un retournement complet de perspective. La maîtrise d'un paysage désiré, qui s'exprime à son plus haut degré à l'échelle du bâtiment et du jardin, franchit le mur, gagne le site au-delà du lieu, et le territoire au-delà du site. De proche en proche, le monde entier est perçu comme paysage à vivre et à façonner. C'est cette charge prométhéenne, universelle, faramineuse que contient le « projet de paysage ». »¹²

Fig 37 : Aménagements paysagers à proximité du site



Ce plan schématisique reprend une partie du parcours passant par la ferme réhabilitée dans le projet.

Il présente les voies vertes aménagées le long du courant des Becques et de la rivière des Layes, les champs en openfield transformés en champs cultivés en agroforesterie, la zone des étangs aménagée de pontons pour guider la promenade des visiteurs. Ces aménagements permettent de préserver la riche biodiversité présente sur le site.

On retrouve également en rouge les bâtiments constitutifs de ce projet architectural : le corps de ferme réhabilité, la nouvelle halle de marché, deux bâtiments destinés au stockage du matériel agricole implantés dans la zone de maraîchage expérimentale, une grande serre, un observatoire à la lisière d'une ancienne motte castrale ainsi qu'un abri créé dans la plaine le long de la rivière des Layes.

Cette branche du chemin traverse également une pâture transformée en pré-verger. Aussi, l'ancienne pâture située au Sud du corps de ferme est transformée en un jardin très diversifié (verger, pépinière, arboretum, pelouse, étangs...).

La nouvelle affectation de certaines parcelles destinées au maraîchage s'inspire de l'exemple de la zone maraîchère de Wavrin située à une quinzaine de kilomètres du site.

Ce projet développé par la Métropole Européenne de Lille en 2017 vise à soutenir le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et d'un approvisionnement en circuit court. Des parcelles sont louées à des maraîchers, pépiniéristes et horticulteurs qui s'engagent à développer leurs cultures de manière biologique tout en favorisant le développement du circuit court, de plus en plus plébiscité par la population locale.



Actuellement, tout au long du parcours projeté dans ce projet, se trouvent des interruptions qui nuisent à la continuité de la promenade.

Ces photomontages proposent une réponse pour y faire face.

On y trouve l'aménagement d'un ponton en bois qui permet de traverser la zone des étangs d'Aubers, l'aménagement d'une voie verte entre un champ et un cour d'eau, l'implantation d'un observatoire, l'aménagement de la traversée d'une route à l'entrée du village et la création de plusieurs passerelles piétonnes le long de l'ancienne voie de chemin de fer aménagée dans le projet.

Fig 38 : Photomontages (5) des aménagements paysagers du projet

3.2 Le cheminement des hypothèses de projet



Fig 39 : Photographie satellite du centre d'Aubers

La ferme située au centre du village d'Aubers présente de nombreux atouts par sa localisation et son implantation.

Tout d'abord, sa situation à proximité immédiate de la mairie et de l'église en fait un espace de centralité, propice au développement d'un projet social et collectif.

Aubers a la chance de posséder de nombreux commerces et services en son centre comme un tabac presse, une pharmacie, un bureau de poste, une boucherie, une médiathèque, une crèche, un salon de coiffure, le tout dans un rayon de 200m autour de l'église.

Pour autant, le cœur du village n'est pas perçu comme particulièrement dynamique au vu des différentes visites de site effectuées et ce à différentes heures et époques de l'année. La raison principale en est que le village ne possède pas d'espace public destiné aux piétons ou au développement d'un lien social autour des commerces précédemment cités.



Fig 40 : Dessin au crayon d'un plan du centre du village d'Aubers

La ferme qui nous intéresse s'ouvrait complètement sur le paysage au Sud il y a encore quelques années, avant qu'une opération immobilière vienne implanter un lotissement de maisons individuelles sur une ancienne pâture au Sud Ouest du site.

Une attention paysagère a été apportée à cette urbanisation avec la construction d'une butte végétale construite entre la route et le lotissement dans le but de cacher en partie la hauteur des constructions individuelles, mais rien n'a été fait du côté de la ferme pour tenter de minimiser visuellement cette opération.

La ferme et sa pâture restante se retrouvent aujourd'hui assez enclavées entre ce lotissement et le cœur du village actuel.

Il semble donc important, d'un point de vue patrimonial et paysager de préserver les terres vierges encore existantes et de les intégrer au projet architectural en leur donnant une fonction précise dans le but de les intégrer et de les protéger de l'urbanisation grandissante.



Fig 41 : Photographies du corps de ferme

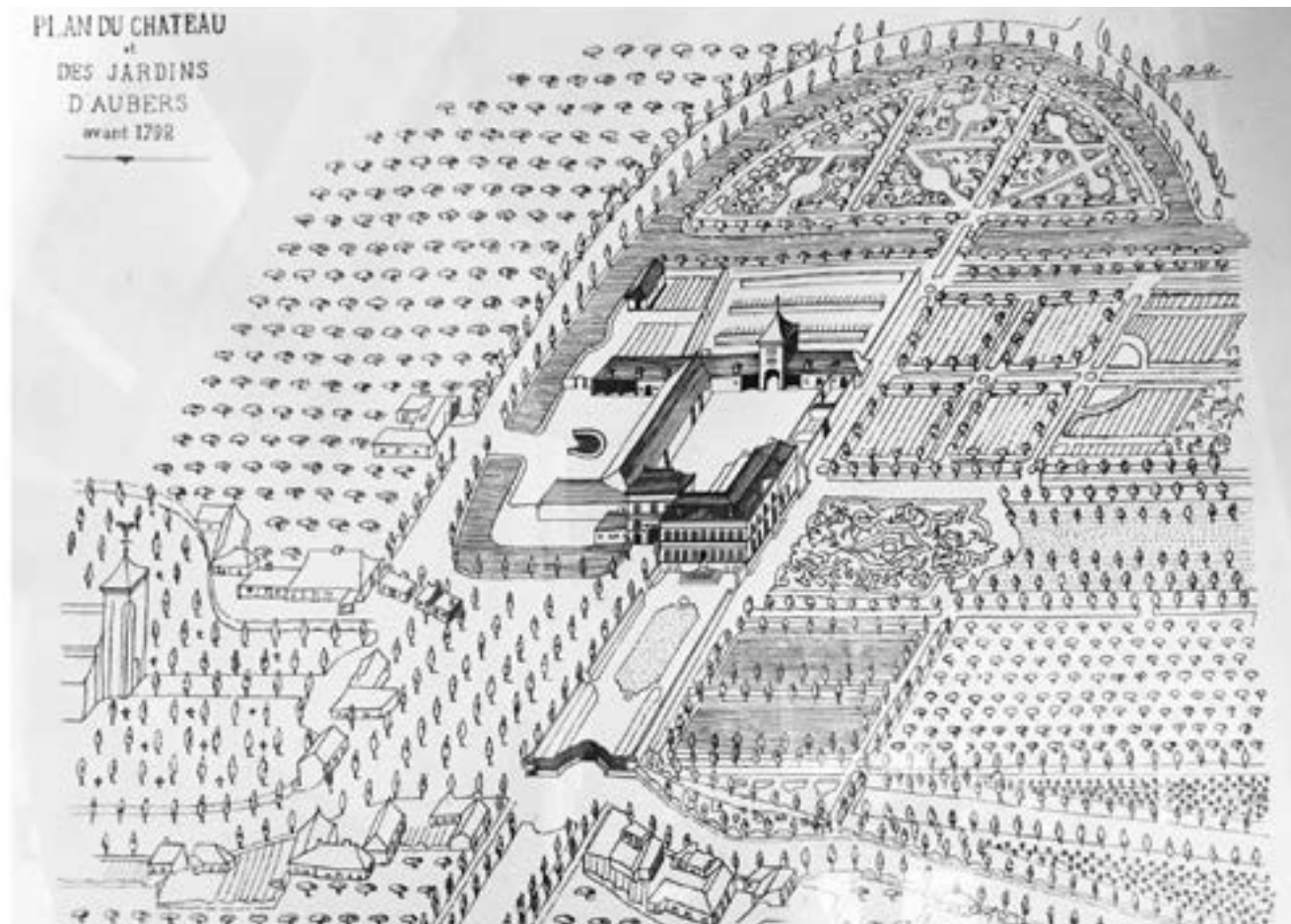


Fig 42 : Dessin de la ferme avant 1792

Le corps de ferme a un passé intéressant d'un point de vue historique. La présence d'un colombier est un signe d'appartenance au clergé ou à l'aristocratie. Au XVIII^{ème} siècle, cette ferme était composée d'une habitation plutôt aisée et de bâtiments agricoles. Autour, le paysage se compose de jardins, de vergers, de plans d'eau, dessinés comme des jardins à la française, le tout entouré d'un fossé et d'un chemin dont la forme persiste encore aujourd'hui et qui fait la particularité de ce site, rapidement identifiable.

Détruit à la Révolution française, la ferme est rebâtie plus modestement au même endroit en forme de ferme au carré (comme on peut le voir sur l'extrait de plan cadastral napoléonien de 1833).

De nouveau détruite en 1870 puis en 1914 lors de la première guerre mondiale, elle a été reconstruite en partie sur les mêmes bases mais avec moins de bâtiments.

Depuis 1919, date de sa dernière reconstruction, les bâtiments de briques rouges typiques n'ont pas changé. Elle est aujourd'hui en forme de T et à cour ouverte. Un hangar métallique datant des années 1950 complète l'ensemble bâti de ce corps de ferme.

Désormais à la retraite, ses propriétaires actuels vivent toujours dans les lieux, laissant peu à peu le bâtiment se dégrader au fil du temps.

Ce corps de ferme pourrait être un support essentiel à la dynamisation du cœur du village et à sa transformation afin d'en faire un espace public piéton favorisant les échanges et le lien social.

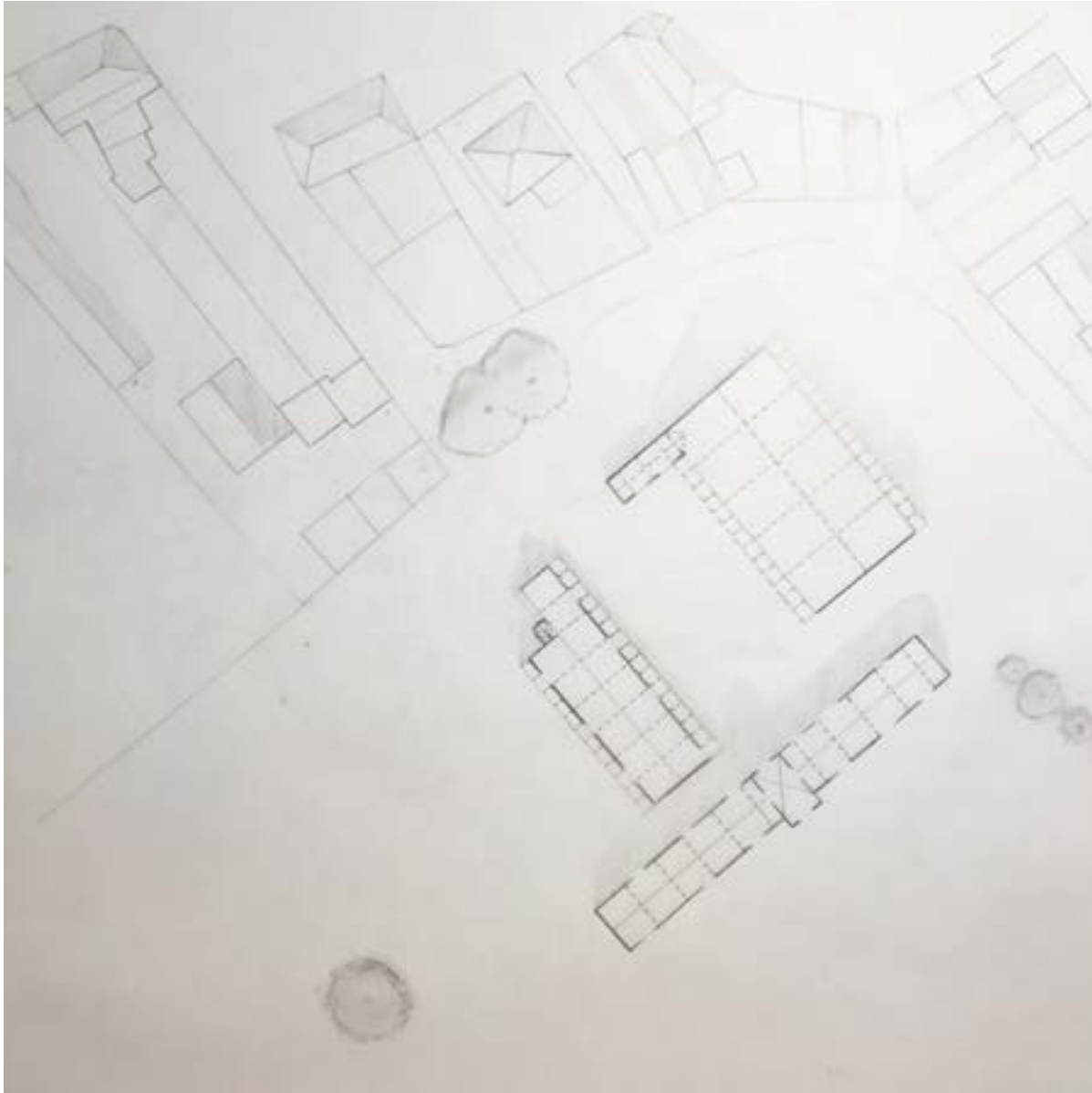


Fig 43 : Plan schématique du corps de ferme. Première hypothèse de projet à l'échelle du bâtiment

L'évolution de ce travail a permis de dégager trois hypothèses au niveau du projet.

Ce schéma d'implantation constitue la première hypothèse de projet en matière d'architecture.

L'intention est de retrouver une typologie de corps de ferme plus refermée qu'actuellement, comme c'était le cas dans le passé. Les bâtiments de briques rouges existants sont conservés et réhabilités tandis qu'un nouveau bâtiment en bois vient compléter la forme et recréer une cour plus fermée.

L'idée est de venir articuler un espace public au sein de ces bâtiments qui se met en lien avec la mairie et l'église du village situées à proximité immédiate du site.

Cette première proposition n'a pas été retenue car la cour de la ferme était trop autocentrée, pas assez ouverte sur le reste du village et le bâtiment créé, à l'implantation «flottante» s'articulait mal par rapport à l'existant.

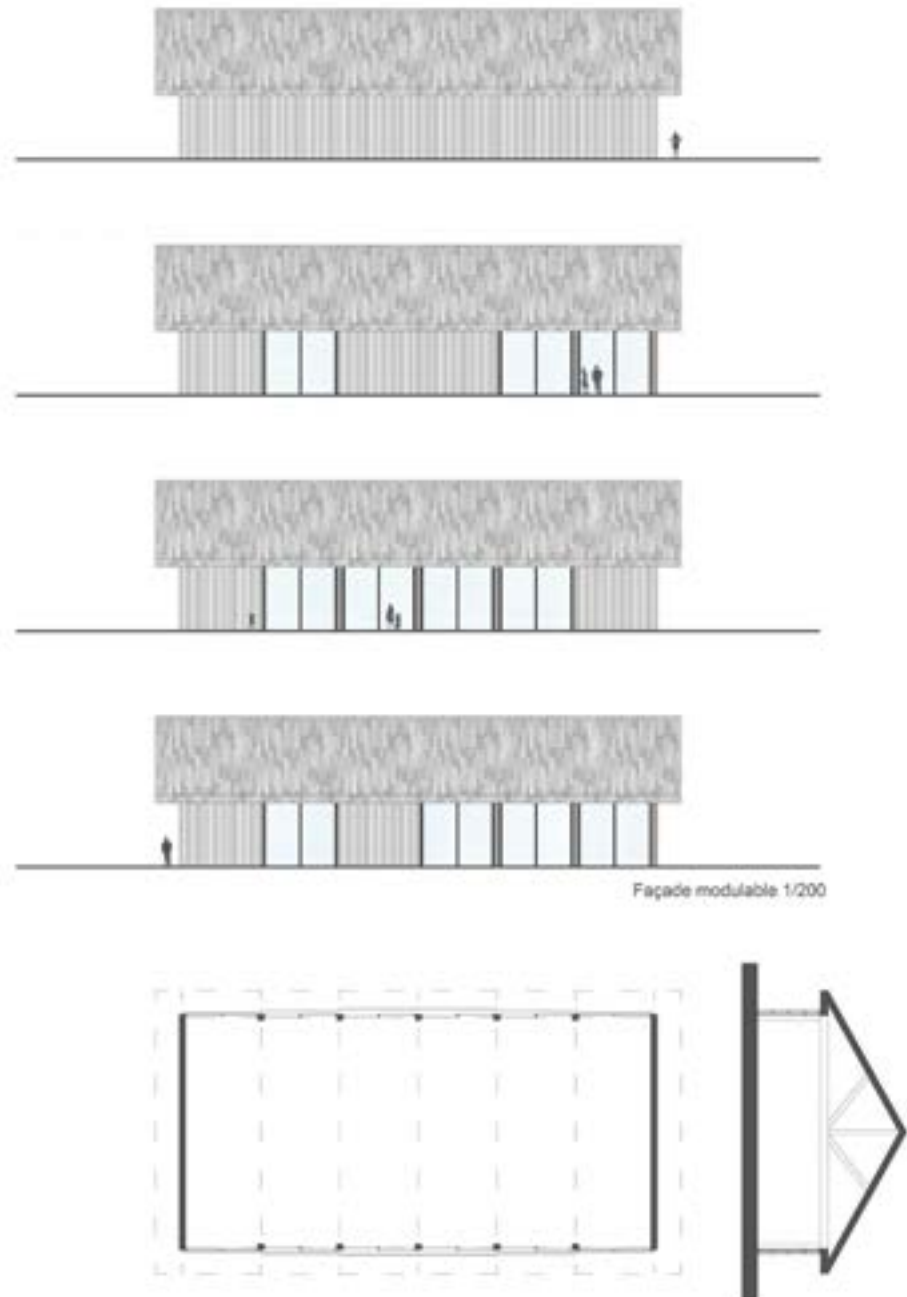


Fig 44 : Elévation des façades du bâtiment créé - Deuxième hypothèse de projet à l'échelle du bâti

La seconde hypothèse de projet se base sur le nouveau bâtiment qui vient compléter la forme du corps de ferme.

Il s'agit d'un volume capable reprenant une typologie de grange à la structure poteau poutre, entièrement réalisée en bois.

L'intention ici est de créer un volume intérieur capable d'accueillir la plupart des événements publics ou privés qui se mettrait en lien avec les autres bâtiments existants réhabilités. Les façades latérales (entre les poteaux) sont entièrement vitrées afin d'offrir une grande luminosité intérieure et un effet visuellement traversant afin de lier l'intérieur de la cour et les abords du site. Des portes en bois coulissantes complètent cette structure afin de rendre les façades entièrement modulables, pour répondre au plus juste à l'utilisation du bâtiment, en filtrant l'apport de lumière et d'ouvertures (ainsi que leurs emplacements).

Ces grandes portes coulissantes sont caractéristiques de celles que l'on peut retrouver sur les anciennes granges datant du début du XXème siècle dans la région des Weppes.



Fig 45 : Photographie d'une grange traversante avec portes coulissantes, Radinghem-en-Weppes



Le corps de ferme se trouve donc au centre du village d'Aubers, derrière la mairie et à proximité de l'église.

Deux très grands arbres marquent l'entrée dans la ferme et une haie végétale opaque de deux mètres vient clore la partie tournée vers les habitations au Nord.

La ferme se compose de trois bâtiments principaux : deux en briques datant de la reconstruction de 1919 et un de type hangar construit dans les années 1950.

A l'Ouest, le premier bâtiment se compose de l'habitation principale (à laquelle est accolée une petite tour de brique), de l'ancienne étable au rez de chaussée et d'un grand grenier à l'étage.

Au Sud, un long bâtiment plus étroit à la hauteur variable abrite une grange et un atelier de travail ainsi qu'un espace de stockage du matériel. Ce bâtiment de près de 55m de long (et de 6.5m de large) marque une délimitation franche entre la cour de la ferme et la pâture attenante.

Le hangar métallique, dont seuls les pignons sont aveugles, est implanté face à l'habitation dans le même sens que le bâtiment de grande longueur décrit précédemment.

La charpente des bâtiments de briques est une charpente sur blochet, très répandue dans la région (cf. schéma). La hauteur utile sous cette charpente reste pour autant un inconvénient dans la réhabilitation de cet espace.

Fig 46 : Plan et élévations actuels du corps de ferme



Fig 47 : Plan et élévations de la seconde hypothèse de projet

Pour cette seconde hypothèse de projet, l'intention est d'ouvrir le nouveau bâtiment en bois sur le reste du village en l'intégrant à un nouvel espace public piéton au sein du village qui n'en possède pas actuellement.

Cela passe par la démolition d'un garage en briques appartenant à la mairie afin d'élargir la ruelle permettant de relier à pied la ferme à l'église. Cette démolition permet également de renforcer le lien visuel entre les trois pôles de ce centre (mairie, église et corps de ferme) afin de créer un véritable espace public propice au développement du lien social du village.

Cette hypothèse de projet fait écho à la troisième typologie présentée sur l'atlas des fermes (p.20). En effet, cette implantation, par la construction d'un nouveau bâtiment, vient compléter la forme de ce corps de ferme en gardant un espace entre chaque bâtiment. La forme générale qui en résulte est ancrée dans la réalité typologique historiquement existante sur ce territoire.

Une tour rappelant l'ancien colombier au centre du long bâtiment est créée. Extrapolée dans sa forme, elle sert à la fois de point de repère, d'observatoire et de distribution du niveau supérieur du bâtiment. Il s'agit d'une tour aux espaces extérieurs couverts non fermés, afin de permettre le passage entre la cour et les jardins qui seront retravaillés.

Cependant, la forme de la tour n'est pas concluante dans son aspect architectural car la toiture en pente vient en confrontation avec le clocher de l'église et brouille un point de repère important du village.



Fig 48 : Maquette du principe structurel de tranformation des bâtiments - Construction en bois lamellé-collé.

La troisième hypothèse de projet est très différente. Comme on peut le voir sur les photos de la maquette, le parti pris est celui de la conservation des murs en briques uniquement. Les toitures sont complètement déposées afin d'insérer un système constructif de poteau-poutre en bois lamellé-collé. Cette structure est autoportante et permet également de maintenir en place les murs de briques existants par l'intermédiaire de tirants métalliques dissimulés dans le plancher.

La toiture est séparée des murs en briques par un bandeau de vitrage continu sur toute la longueur du bâtiment afin de créer une séparation visuelle entre la partie d'origine préservée et la nouvelle structure construite.

Cette proposition voit également évoluer le nouveau bâtiment créé. Il s'agit maintenant d'un espace couvert complètement ouvert destiné à accueillir les événements et notamment un marché de producteurs locaux. L'ambition principale de ce projet est de créer des locaux destinés aux habitants de la commune pour en faire un lieu de partage et de convivialité, tout en offrant des services et espaces supplémentaires qui seront développés par la suite.

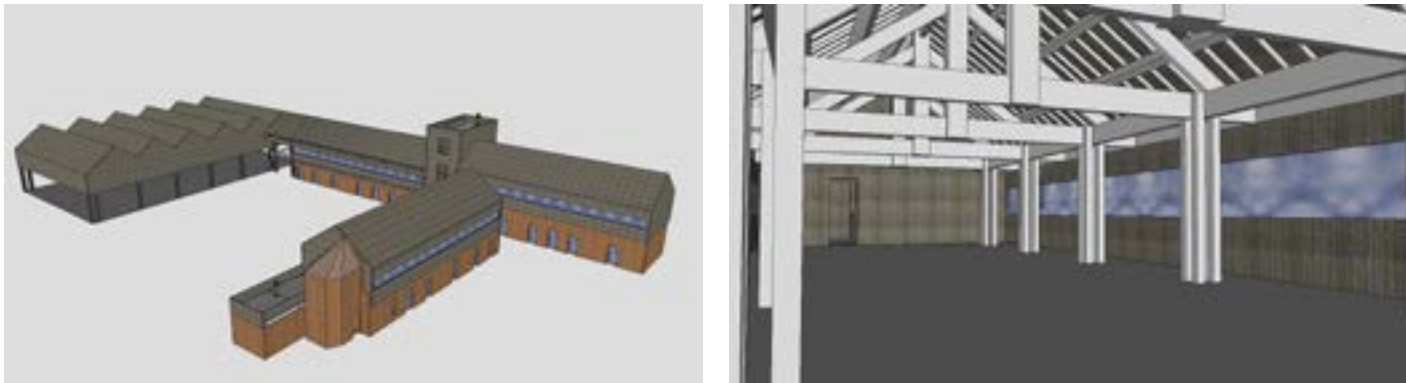


Fig 49 : Axonométries intérieure et extérieure du projet.

La tour à l'emplacement de l'ancien colombier est retravaillée afin de s'inscrire dans la logique plus contemporaine de l'intervention architecturale. Elle conserve les mêmes fonctions et matérialité que précédemment. Cependant, la structure est plus poreuse : il s'agit d'une ossature en bois lamellé-collé avec un bardage en bois ajouré à pose verticale. Ce dernier laisse passer le regard entre chaque lame de bardage afin de créer une porosité visuelle depuis l'intérieur et d'offrir plus de légèreté et de transparence depuis l'extérieur.



Fig 50 : Plan schématique actuel du site

Ce plan schématique du centre du village met en avant les éléments marquants du contexte sur lesquels le projet s'appuie : le corps de ferme existant avec son hangar agricole, la mairie et l'église.

On remarque également la présence d'une route et d'un parking tout autour de cette église, ce qui ne favorise pas l'appropriation de cet espace par les habitants.

Le chemin périphérique actuellement inexploité, qui sera retravaillé dans le projet, permet de souligner la forme spécifique du site issue de son passé hydrographique et sera un élément majeur en terme de liaison des échelles du projet.

Enfin, la construction du lotissement au Sud Ouest referme le corps de ferme sur lui même, le privant d'une vue lointaine qu'il avait sur le paysage. Cet apport de nouveaux habitants peut néanmoins être un atout pour la vie du projet et la dynamisation des activités du centre du village.



Fig 51 : Plan schématique du projet paysager à l'échelle du site

Cette troisième hypothèse de projet propose l'aménagement d'un jardin à la française à la place de la pâture actuelle. Ce dernier est accessible depuis la cour du corps de ferme et également depuis l'ancien chemin inexploité, retravaillé en voie verte et intégré au parcours à grande échelle.

Les trois pôles principaux du centre du village sont reliés par un espace public partagé, en grande partie piétonnisé. Il s'étend depuis l'église, en passant par la mairie pour se terminer au niveau de la nouvelle halle de marché créée dans le projet.

Ce centre de village piétonnisé permet ainsi de disposer d'un véritable espace public appropriable par les habitants et les différents commerces et services présents sur le site. Il est donc support et vecteur de lien social au sein de cette commune.

Autour de l'ancienne pâture transformée en jardin, une noue paysagère est créée afin de renouer avec le passé du site et permettre une gestion des eaux pluviales en surface en intégrant un aspect paysager et écologique à cette démarche. En effet, cela permet de développer la biodiversité présente sur le site. La présence d'eau est complétée par l'ajout de bassins creusés dans la continuité du long bâtiment existant.

L'ancien garage de briques appartenant à la mairie situé entre le corps de ferme et l'église est détruit afin d'élargir le passage actuel trop étroit et de créer une relation visuelle et physique immédiate entre les deux espaces publics principaux dessinés dans ce projet : la cour de la ferme et la nouvelle place du village.



Fig 52 : Plan RDC du projet à l'échelle du corps de ferme

Le programme de ce corps de ferme se compose de multiples fonctions développées au sein des bâtiments réhabilités et des nouvelles constructions.

Tout d'abord, dans l'ancienne habitation, on trouve un restaurant au rez-de-chaussée. Il est alimenté en produits frais par les producteurs locaux travaillant à proximité du site et permet de proposer une nourriture saine, locale et responsable aux clients. Il s'ouvre à la fois sur la cour mais également sur une terrasse bordée de haies et donnant accès à un jardin aromatique.

A l'étage de ce bâtiment, des locaux associatifs sont aménagés pour les activités des associations du village. En effet, les locaux existants destinés à cette fonction sont vétustes et inadaptés aux activités exercées : cours de solfège, d'instruments de musique, club des aînés, ateliers de couture...

On accède à cet étage par la tour de brique existante rénovée et transformée en cage d'escalier. Elle est donc un point de repère facilement identifiable par les usagers de ces locaux.

On trouve également une terrasse à ce niveau, offrant un point de vue à la fois sur la cour de la ferme et sur les jardins.

Ensuite, dans l'ancien bâtiment de plus de 50 mètres de long, des espaces en double hauteur sont aménagés afin de créer des relations visuelles entre des espaces destinés à une même fonction. Cela permet de révéler les volumes offerts par la construction de cette nouvelle structure poteau-poutre en bois. Les fonctions présentes sont des espaces de coworking et des ateliers de jardinage et de bricolage.

La crise sanitaire que nous avons rencontrée a mis en évidence le caractère parfois inadapté de nos habitations au télétravail ou aux nombreuses activités manuelles. Pourquoi le télétravail serait-il réservé au seul contexte urbain ? Travailler à la campagne depuis un espace dédié à cette activité et à proximité de son lieu d'habitation pourrait être une réponse à cette problématique actuelle. Le développement de ce type d'installations permettrait également de lutter contre les migrations pendulaires qui pèsent de plus en plus sur l'agglomération lilloise et sa campagne, et qui participe à l'engorgement des grands axes routiers, au détriment de l'environnement et du bien-être de la population.

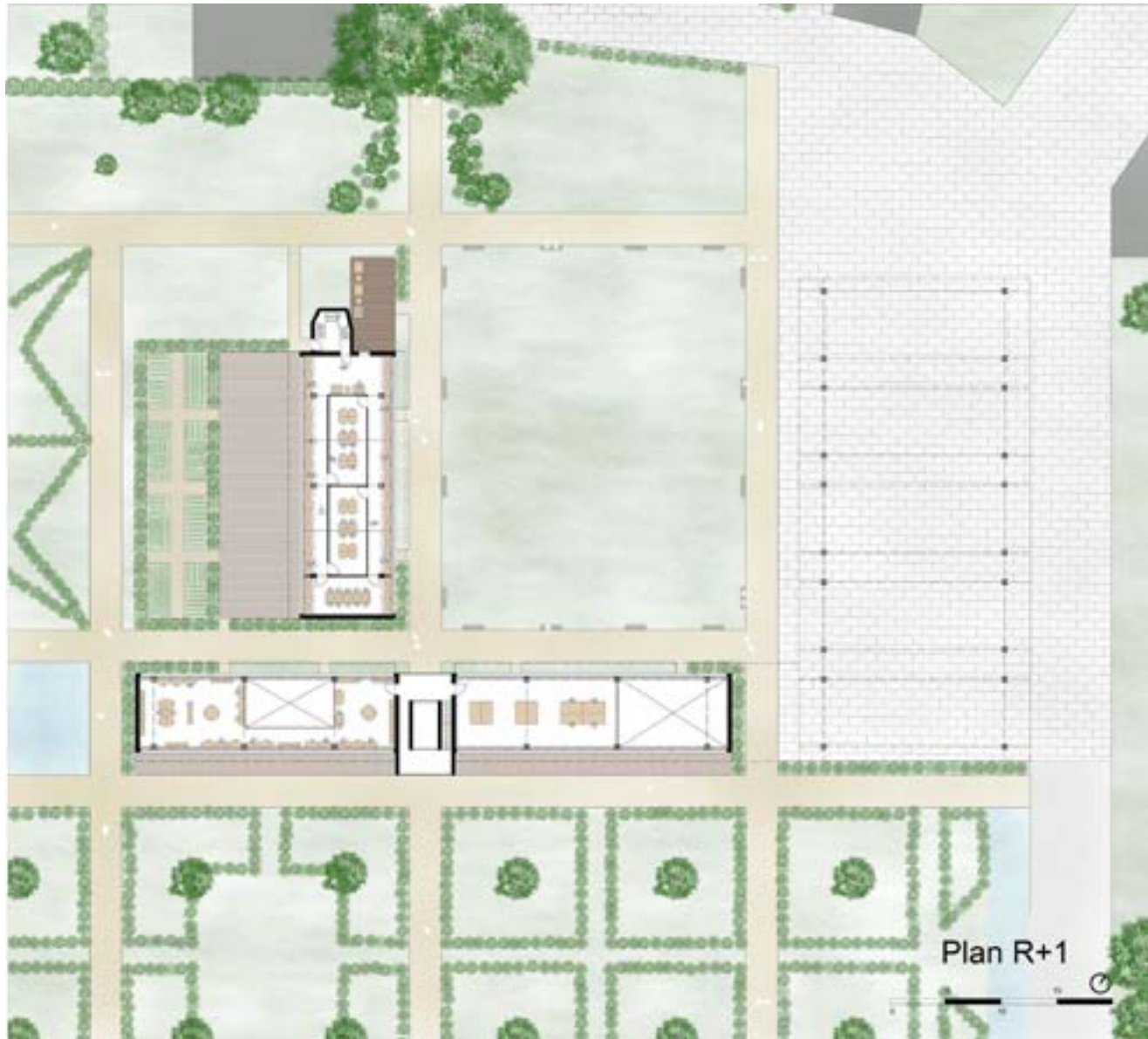


Fig 53 : Plan R+1 du projet à l'échelle du corps de ferme

Un projet de ce type a été réalisé dans la campagne allemande et fortement fréquentée durant le premier confinement. Cela montre l'intérêt que portent les habitants à un meilleur cadre de travail, plus proche de son domicile et sans les distractions des bureaux situés en centre ville.¹³

Deux ailes distinctes de ce bâtiment sont séparées par la construction d'une interprétation contemporaine de l'ancien colombier. Cette tour d'une quinzaine de mètres de haut est la charnière entre le projet à grande échelle et le projet développé au sein de ce corps de ferme.

En effet, il est un symbole lié à l'histoire du site, un point de repère visible et identifiable à longue distance depuis les voies vertes du parcours, un observatoire qui offre une vue d'ensemble du projet au cœur du village mais également une circulation qui permet d'accéder aux espaces situés à l'étage des deux ailes du bâtiments.

Cette tour est un espace liant le corps de ferme aux jardins, toujours accessible par son caractère extérieur. Elle offre une transparence visuelle depuis l'intérieur par la présence d'un bardage en bois vertical ajouré, directement fixé sur l'ossature structurelle.

Enfin, la halle de marché, qui s'implante dans la continuité de ce long bâtiment tout en permettant un passage de la cour au jardin, et située face au nouveau restaurant, vient compléter la forme de ce corps de ferme.

Cet espace couvert extérieur, par son volume et sa surface, permet une grande diversité d'appropriations possibles pour la vie de la commune. Il peut devenir en fonction des jours de la semaine et des heures de la journée une halle de marché, un terrain de sport, un cinéma en plein air, un grand préau, un lieu d'exposition, ou encore un espace de réception utilisable par la mairie ou des particuliers.

Un espace vert gazonné au centre de ce corps de ferme fait le lien entre le côté minéral de l'espace public dessiné et le côté plus naturel du reste du projet paysage. C'est un lieu de pause propice à la détente et aux jeux des enfants.

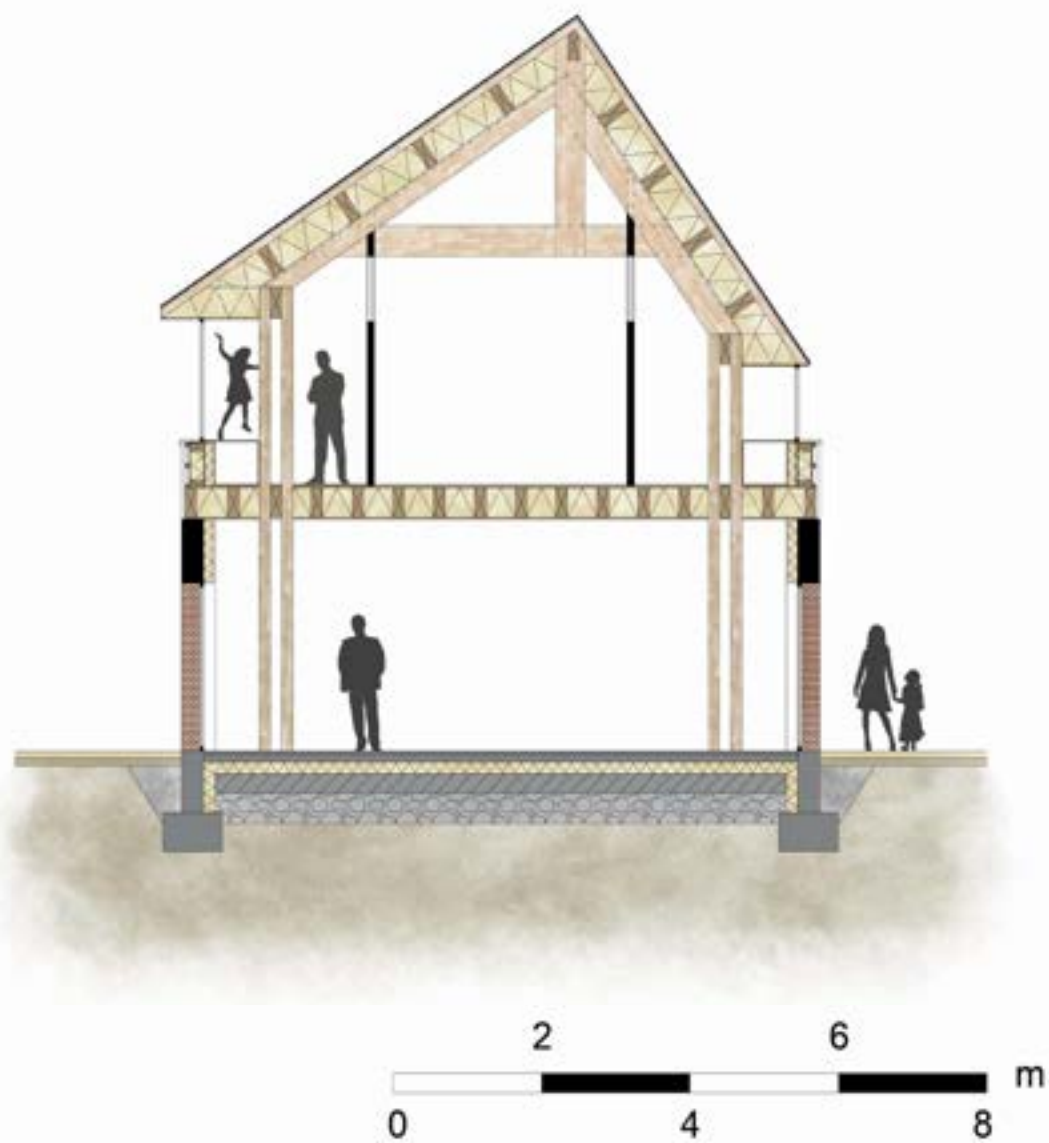


Fig 54 : Coupe technique restaurant / locaux associatifs
104

Le système constructif développé dans le projet est basé sur le même principe dans l'ensemble des bâtiments réalisés. Il s'agit d'un système poteau-poutre en bois lamellé-collé surmonté d'une toiture à deux pentes asymétriques.

Pour une question de légèreté, d'économie et de porosité visuelle, les poteaux sont constitués de quatre sections de 15x15 centimètres à travers lesquelles les poutres viennent se fixer.

La charpente asymétrique permet de cadrer de manière différente les vues sur le paysage. Ainsi les vues lointaines, tournées vers le paysage (Au Sud et à l'Ouest) sont d'une hauteur plus importante que celles tournées vers la cour qui sont plus réduites. Cela permet d'avoir un effet plus longiligne et d'étirer les façades vues depuis l'intérieur de la cour pour renforcer cette caractéristique du bâti existant. De l'autre côté, la pente plus douce de la toiture et la hauteur plus importante des vitrages entraînent un débord de toiture qui permet de protéger des excès de lumière et donc de chaleur provenant du Sud.

Dans ce projet, seules les parties en briques des bâtiments existants sont conservées, les charpentes sont déposées et réutilisées afin de créer des serres dans les parcelles cultivées à proximité du site. Le nouveau système constructif est indépendant des murs en briques et autoportant. Cependant, des tirants métalliques sont dissimulés dans les planchers afin d'assurer le rôle de tirant entre les murs (anciennement joué par la dalle en béton armé).

Le bois est donc l'élément majeur de cette réalisation. L'ensemble des nouvelles constructions est réalisé à l'aide de ce matériau y compris la couverture réalisée en bardeaux de bois.

Cette volonté permet d'affirmer une identité forte au projet, tout en respectant le caractère du lieu et les formes originelles, en s'intégrant à une démarche plus écologique par l'utilisation de matériaux renouvelables. Enfin le bois permet de faire la distinction immédiate entre les parties anciennes des bâtiments transformés et les parties nouvelles du projet, le tout dans le respect du patrimoine local.

Cette ressource renouvelable est également utilisée pour l'isolation des bâtiments par la pose de laine de bois. Plus écologique que les laines minérales, elle s'inscrit dans la démarche éco-responsable de ce projet.

Les photos de maquettes qui suivent correspondent à la version du projet avant les modifications finales. Seule la serre située en bas à droite de l'image ci-dessous doit comporter une toiture vitrée (contrairement à sa représentation en maquette)

Le carton ondulé représente la matérialité en briques existante et conservée dans le projet, le reste en carton blanc constitue la partie neuve du projet construite en bois lamellé collé, recouvert d'un bardage bois. Les toitures sont constituées de bardeaux de bois

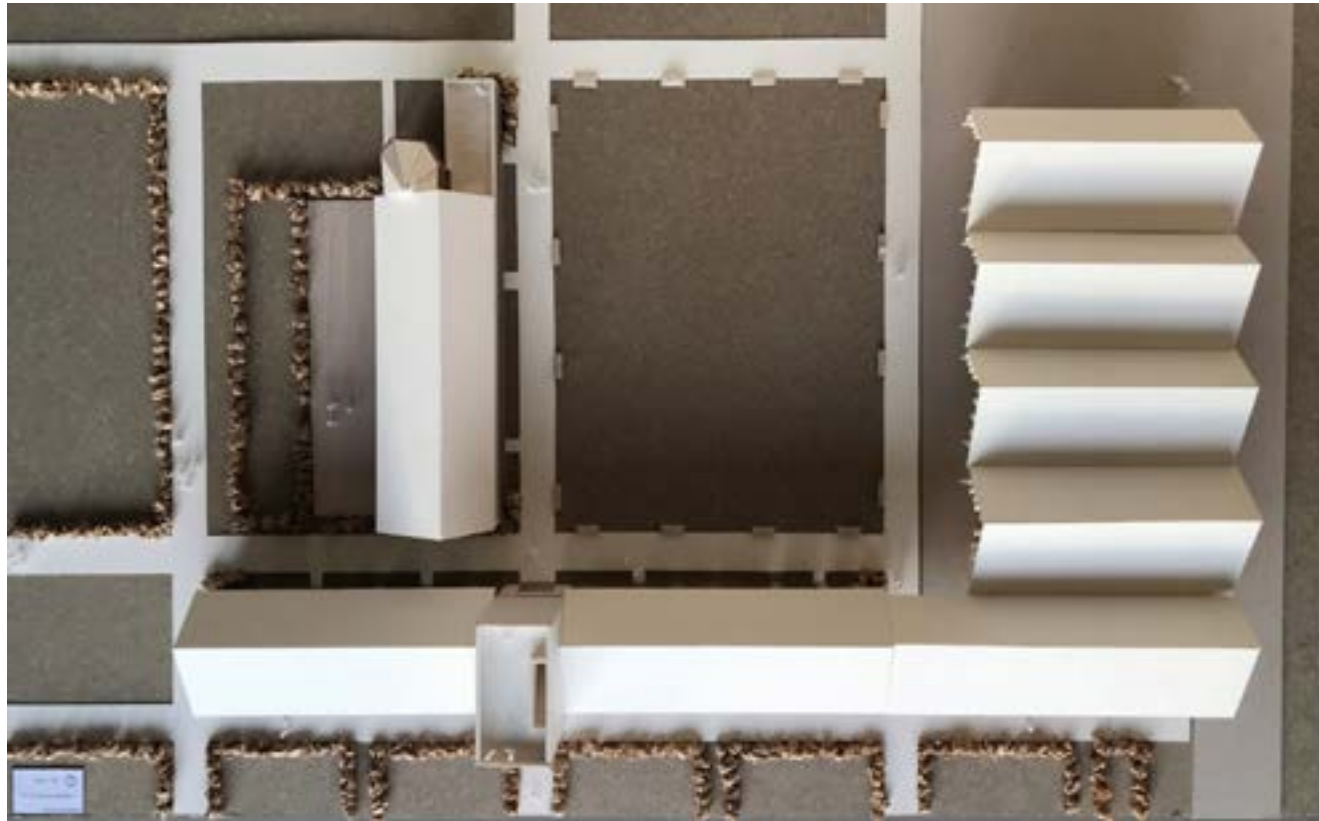


Fig 57 : Vue en plan du projet - photographie de maquette



Fig 58 : Perspective paysagère préservée - photographie de maquette

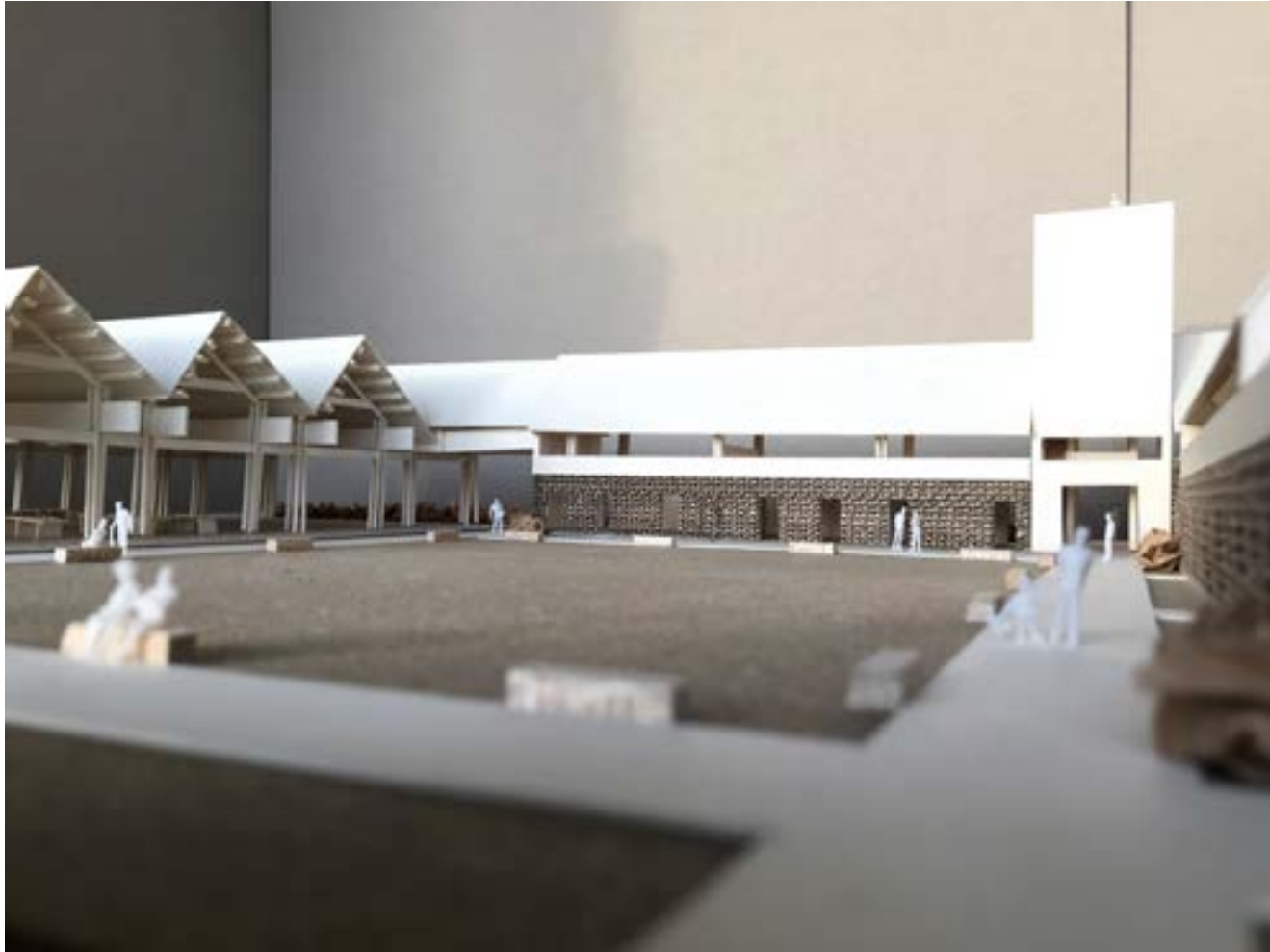


Fig 55 : Un nouveau lieu de vie pour les habitants - photographie de maquette



Fig 56 : Vue sur la terrasse du restaurant - photographie de maquette



Fig 59 : Une cour ouverte sur le centre du village - photographie de maquette



Fig 60 : La tour, un élément marquant dans le paysage - photographie de maquette

Fig 61: Image du projet d'un parc à Nanterre - Un cheminement au coeur de la végétation



Fig 62 : Photographie aérienne du château d'Har-delot - Un jardin dessiné autour d'un monument



Fig 63 : Image du projet d'un parc à Kaboul, Afghanistan - Un tracé organisé au coeur d'un jardin



3.3 Le projet final d'architecture

En accord avec mes experts et référents, j'ai décidé de retravailler les jardins situés au Sud du corps de ferme.

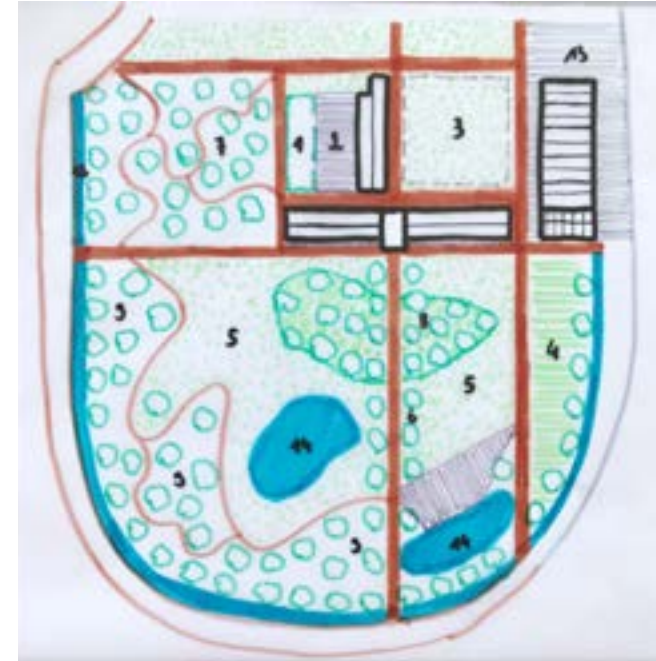
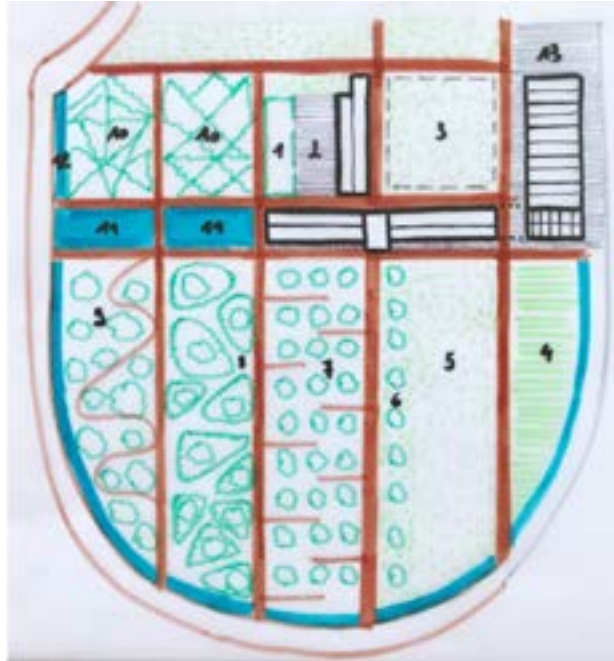
En effet, les jardins à la française dessinés ne répondaient pas à la logique globale du projet.

Le document présentant des références d'espaces végétalisés a servi de support au réaménagement des jardins à la française, inadaptés au projet. Plusieurs chemins essentiels à la structure de cet espace sont préservés et servent de support aux nouveaux aménagements proposés dans ces trois hypothèses de jardin diversifié.

La solution retenue intègre donc un verger à l'Ouest situé entre le chemin principal et le jardin aromatique. Les bassins creusés dans la version précédente du projet sont supprimés.

Les jardins à la française sont remplacés par un jardin beaucoup plus libre et fluide composé d'un arboretum qui s'implante de long de la noue paysagère. Il comprend également une pépinière, un bosquet, des pelouses et deux étangs. Les chemins rectilignes trop nombreux ont laissé place à une structure plus lisible et des chemins sinueux qui traversent ces différents espaces. Enfin, une terrasse en bois est construite au bord d'un des deux étangs, dans la continuité d'un chemin afin de proposer un espace de détente aménagé au bord de l'eau.

Cette nouvelle version du jardin est plus en accord avec les intentions qui visent à développer des zones support de biodiversité et d'offrir des paysages riches aux promeneurs et aux habitants. Cette plus grande diversité des espèces plantées joue également un rôle pédagogique dans la préservation d'une nature locale consciente de la richesse de son terroir.



Légende

1. Jardin aromatique
2. Terrasse du restaurant
3. Espace vert
4. Pépinière
5. Pelouse
6. Alignement d'arbres
7. Verger conservatoire
8. Bosquet
9. Arboretum
10. Jardin d'apparat
11. Bassin
12. Noe paysagère
13. Pavage minéral
14. Etang

Fig 64 : Dessins schématiques des propositions de l'aménagement du jardin



Fig 65 : Photographie d'une serre pédagogique

Fig 66 : Photographie d'une serre pédagogique

La question des limites des espaces publics créés s'est également posée dans notre réflexion multiscale. La limite entre la halle de marché et les jardins a été retravaillée. A l'origine complètement ouverte et uniquement délimitée par une haie plantée, un changement de matérialité au niveau du sol est proposé : pavés pour le sol de la halle et haie plantée pour le jardin.

Cette limite étant trop floue, j'ai pris le parti d'ajouter une fonction au programme : une serre pédagogique. Cette serre s'implante à la fois dans la continuité de la halle et du bâtiment occupé par les ateliers de jardinage et de bricolage.

Elle permet ainsi de renforcer les limites bâties du site entre la cour et le jardin, tout en préservant une transparence et une porosité visuelle depuis la halle vers le jardin. Cette serre complète par son programme la vocation écologique et éducative de ce projet.

L'espace public autour de l'église aménagé en place minérale devait être plus lié au projet. A partir des anciennes cartes postales du village, j'ai constaté que le centre d'Aubers était beaucoup plus végétalisé auparavant. On peut voir la présence d'un pré-verger dans une rue à proximité de l'église et une pelouse arborée entre le presbytère et l'église qui donnait un côté très végétal à cet espace.

Pour renouer en partie avec ce passé «vert» du centre du village, la place minérale proposée est arborée. Des arbres sont plantés tout autour de cet espace afin de souligner la forme spécifique de la place. Cela permet d'apporter de l'ombre en été pour cet espace public et de s'inscrire dans la logique globale de ce projet développée à toutes les échelles.

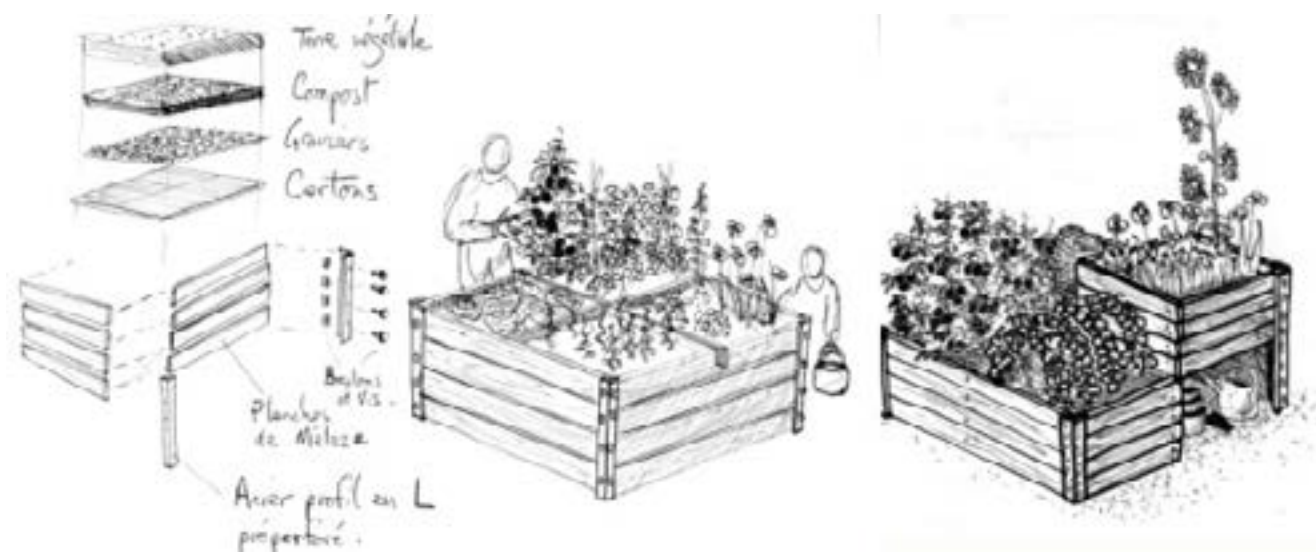


Fig 67 : Dessin de la constitution d'un bac de plantations hors-sol

Fig 68 : Un espace extérieur propice au lien social



Fig 69: Aménagement d'un parvis autour d'une église



Fig 70 : Un espace extérieur arboré et convivial



Fig 71 : Place importante des piétons au coeur du village d'Aubers en 1911



Fig 72 : Presbytère d'Aubers en 1911, un centre de village végétalisé



Fig 73 : Plan RDC du projet à l'échelle du corps de ferme
120

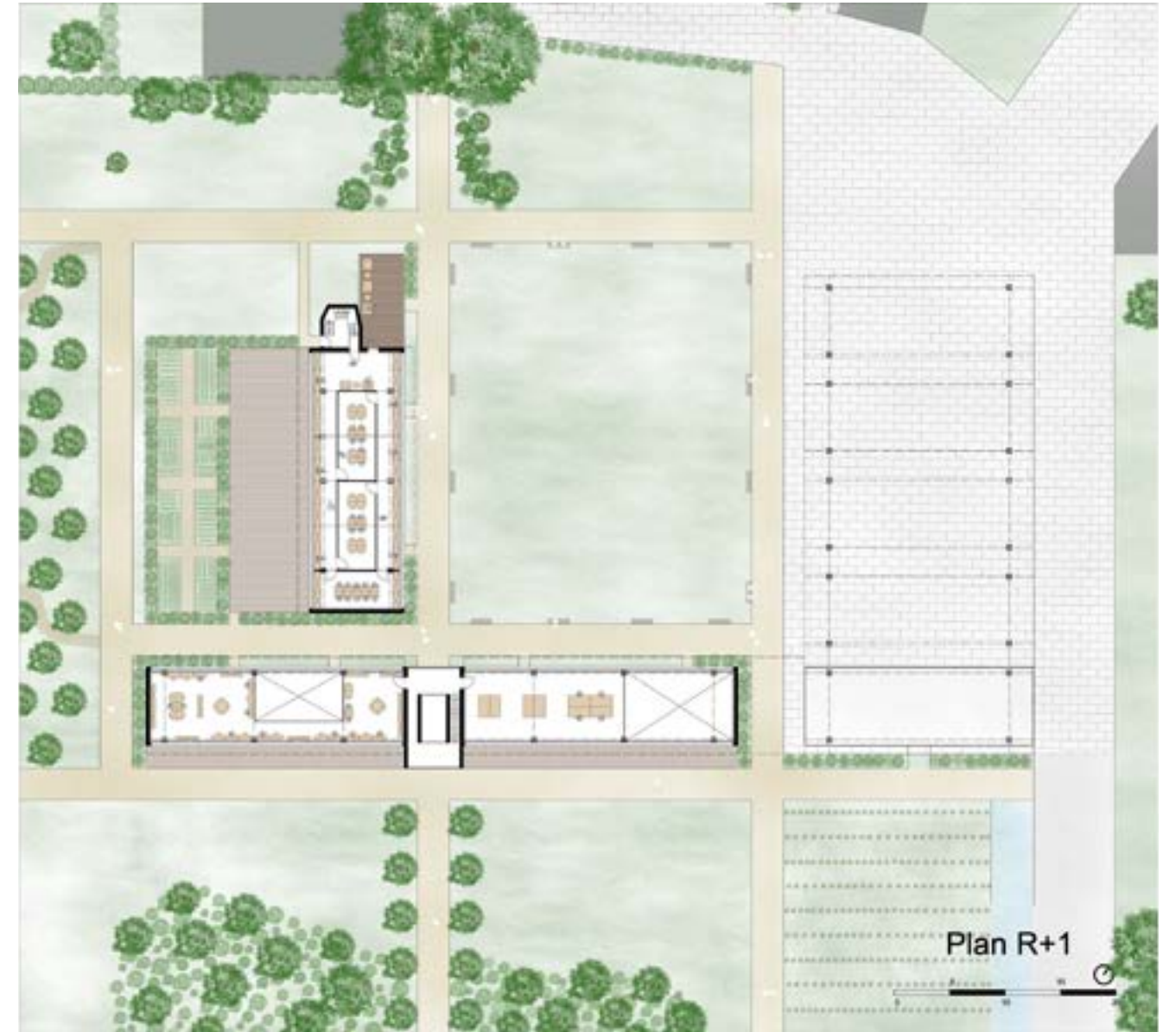


Fig 74 : Plan R+1 du projet à l'échelle du corps de ferme
121



Fig 75 : Plan schématique du projet paysager à l'échelle du site

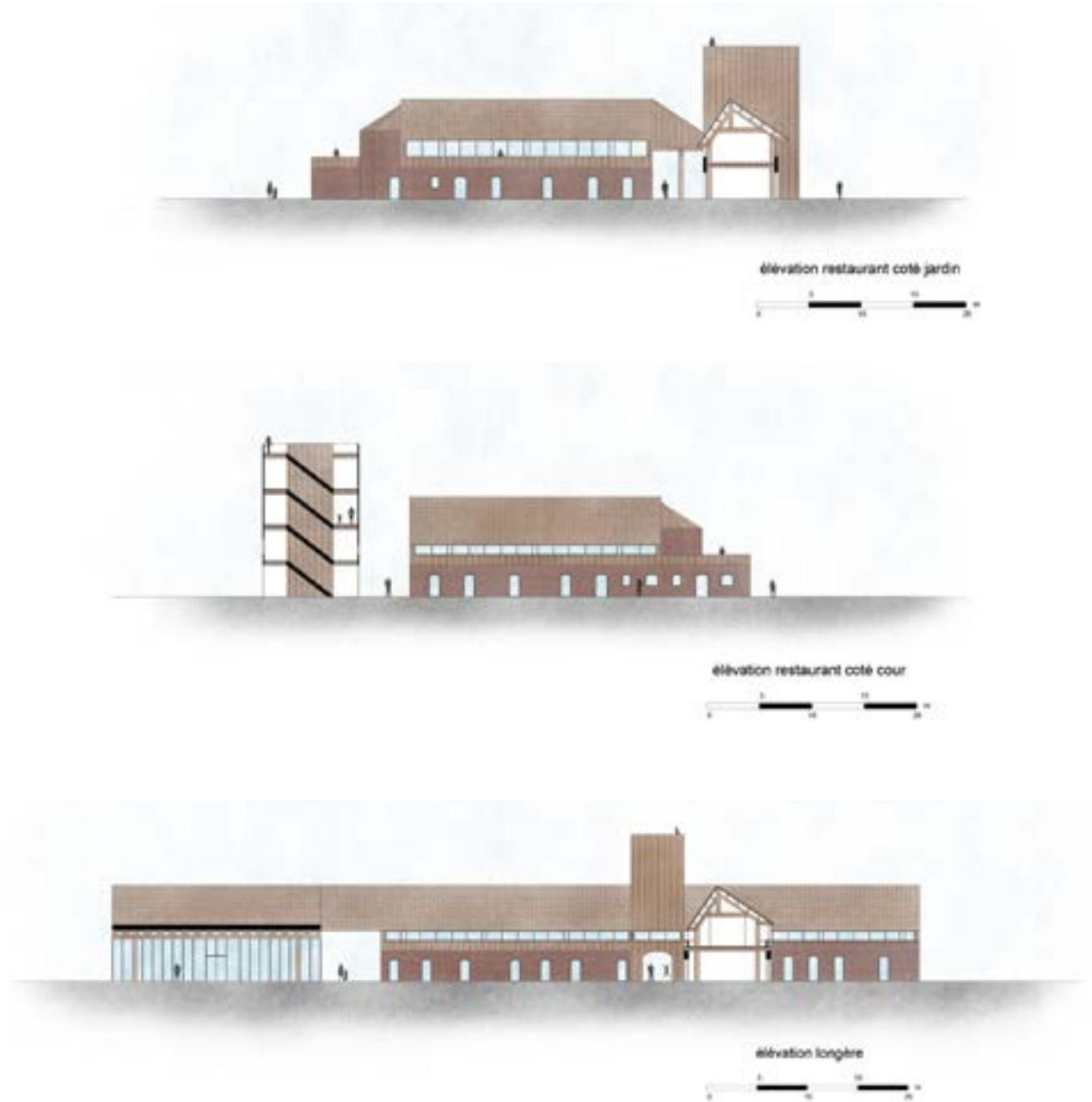


Fig 76 : Elévations du projet

Conclusion

Connaissant depuis toujours le monde agricole et la campagne, j'ai pu constater au fil du temps, les évolutions qui ont profondément transformé le patrimoine rural bâti et paysager. Le regard de l'étudiant en architecture m'a fait prendre conscience de ces évolutions majeures. L'urbanisation massive et parfois anarchique de certaines opérations immobilières dans la campagne des Weppes, met en danger l'identité du terroir local et referme le paysage.

Dans cette situation où les fermes sont quasi systématiquement réhabilitées en habitations, est-il possible d'envisager un autre type de rénovation de ces lieux qui offrent un large champ des possibles, avec l'ajout d'un nouveau bâtiment de type halle de marché ? Ne serait-il pas envisageable de faire de ces espaces emblématiques de nos régions, des espaces de vivre ensemble, intégrés au cœur des villages et accessibles à tous ?

Cette réflexion pose donc la problématique suivante : Comment l'architecture des fermes du Nord de la France peut-elle accueillir un programme multiple au service des habitants de la commune ?

Tout d'abord, mes recherches m'ont poussé à étudier le territoire des Weppes de manière détaillée. J'ai commencé par arpenter le territoire afin de réaliser une cartographie de l'ensemble des corps de fermes présents sur le site. Ensuite, je les ai classés suivant leur fonction actuelle selon quatre catégories afin de comprendre la manière dont évolue ce patrimoine au cours du temps. Pour connaître plus en détail cette transformation du bâti, je suis allé à la rencontre d'agriculteurs dans le but d'étudier plus précisément les différentes typologies de fermes ainsi que leur implantation au sein des terres qui composent leur exploitation.

Ce travail chronophage mais essentiel à une bonne compréhension du terrain d'étude, m'a permis de proposer un atlas des fermes qui présente les variantes architecturales de ces bâtiments et leur situation au sein du paysage.

Pour sélectionner une ferme adaptée à un projet de vivre ensemble, certains critères sont déterminants : une proximité avec le centre du village, lieu de concentration de l'activité communale, une ouverture sur le paysage, un ensemble bâtiments et finage permettant le développement d'un projet paysager global. Le manque d'infrastructures destinées aux habitants constitue un critère supplémentaire.

Ainsi la ferme située derrière la mairie d'Aubers semblait répondre à tous ces critères.

Dans un second temps, je me suis intéressé au paysage dans son ensemble, à plus grande échelle. A travers l'exemple du parc de la Deûle, l'idée m'est venue de concevoir un parcours paysager autour des Weppes afin de relier et de prolonger les ambitions écologiques de ce projet tout en intégrant une dimension agricole en adéquation avec les attentes de la population locale. Les ambitions de ce projet paysager et architectural sont les suivantes:

- concevoir un parcours de mobilité douce autour des Weppes
- permettre une jonction future avec le parc de la Deûle
- préserver et créer des zones support de biodiversité au sein de ce parcours
- réintroduire des pratiques agricoles et paysagères plus respectueuses de l'environnement
- sensibiliser la population aux enjeux écologiques de ce type de projet
- favoriser le développement du circuit court
- réhabiliter les bâtiments de ferme existants
- réutiliser les matériaux présents sur le site
- construire une halle neuve s'intégrant au contexte

Le projet vise à intégrer à la fois les enjeux paysagers, architecturaux, sociaux et culturels.

Le corps de ferme s'inscrit dans un triangle d'activité situé au cœur du village d'Aubers, entre l'église et la mairie. Le projet propose d'offrir un véritable espace public partagé dont la commune ne dispose pas actuellement. Créer une zone destinée majoritairement aux piétons entre ces trois points de repère du village permettrait de développer le lien social et l'économie des commerces et services situés à proximité de cette nouvelle place publique.

Le programme vient combler un manque de locaux destinés aux habitants :

- dans les bâtiments réhabilités : un restaurant approvisionné en circuit court, des locaux associatifs, deux ateliers de jardinage et de bricolage ainsi que des espaces de coworking.
- un nouveau bâtiment est créé : une halle de marché, espace ouvert aux usages multiples, raccordée à la longère existante par une serre pédagogique.

L'implantation de cette halle vient compléter, par sa volumétrie, la forme du corps de ferme. Ainsi, elle cadre les limites de la cour tout en tissant un lien avec la place publique créée.

Les pâtures à proximité sont également requalifiées dans la logique développée à grande échelle par le projet paysager. Un jardin aux multiples facettes est donc aménagé dans la continuité des voies vertes du parcours. On y trouve un verger conservatoire, une pépinière, un arboretum, des étangs ou encore un jardin aromatique destiné à l'usage du restaurant.

Le lien entre projet paysager et projet architectural se fait grâce à la tour construite. Située au milieu de la longère, à l'emplacement d'un ancien colombier, elle sert de point de repère dans le paysage, au sein du village. Elle sert également d'observatoire et de distribution pour accéder aux étages de la longère.

L'ensemble du projet architectural répond à une logique constructive : ce qui est en briques est ancien et préservé, ce qui est en bois est nouveau. En effet, dans un souci de lecture aisée de ce projet, les murs en briques ont été conservés. Une structure poteau-poutre en bois lamellé-collé et autoportante est construite en place des anciens planchers et charpentes.

Le choix du bois résulte de l'ambition écologique globale du projet.

Ce projet, parcourant l'ensemble des échelles du territoire, vise à s'ancrer dans son temps afin de répondre aux problématiques écologiques, patrimoniales, paysagères, sociales et culturelles locales.

Développer ce type de projet de réhabilitation pourrait être un moyen de freiner l'urbanisation grandissante dans la campagne des Weppes qui met en danger l'identité du patrimoine agricole.

Il permettrait également de rassembler les habitants des différentes communes au sein d'un projet de préservation de la biodiversité qui prône le développement du circuit court et les modes de déplacements plus écologiques.

Ce projet concentre l'ensemble des ambitions que je souhaite pouvoir développer en tant que jeune architecte, pour agir dans le sens d'une ruralité raisonnée, maîtrisée et en harmonie avec les milieux naturels à protéger.

Bibliographie

Ouvrages

1980 Habitat Rural Région Nord - Pas de Calais - Comité Economique et Social Régional

L'avenir des fermes à cour, 20 recommandations pour leur réaffectation - Fédération rurale de Wallonie - 2011

Réhabiliter et rénover l'espace bâti en Wallonie - Ministère de la région wallonne - Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine - Conférence permanente du développement territorial - Plaquette n°2

Villes et territoires de l'après-pétrole, Le paysage au coeur de la transition - Editions Le Moniteur - 2020

Webographie

Atelier 204, Projet de la ferme du Bocquiau - <http://www.atelier204.fr/projet/44> - site consulté le 25.08.2020

CAUE du Nord - <https://www.caue-nord.com/> - site consulté le 11.08.2020

JNC International - <http://www.jnc.be/fr/node/172> - site consulté le 15.05.2021

Métropole Européenne de Lille, la zone maraîchère de Wavrin - <https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/competences/developpement-territorial-et-social/agriculture-et-alimentation/zone> - site consulté le 03.11.2020

La Voix du Nord, article sur les travaux de la ferme du Bocquiau à Haubourdin - <https://www.lavoixdunord.fr/145920/article/2017-04-09/ferme-du-bocquiau-vivement-le-7-octobre> - site consulté le 25.08.2020

Plans cadastraux informatisés - <https://cadastre.data.gouv.fr/datasets/plan-cadastral-informatise> - site consulté le 16.11.2020

Plans locaux d'urbanisme de la Métropole Européenne de Lille - <https://documents-plu2.lillemetropole.fr/Accueil.html> - site consulté le 04.08.2020

Pré-étude des flux et des réseaux hydrauliques du sous-bassin du Bas-Pays, de la plaine de la Lys et de la Flandre intérieure - SYMSAGEL - <https://www.sage-lys.net/fichiers/pdf/Documentation/Etudes/etude-flux-reseau-hydraulique.pdf> - site consulté le 15.11.2020

Vidéo

L'arbre dans mon agrosystème - Le maraîchage - Les planteurs volontaires - Youtube - <https://www.youtube.com/watch?v=8vIDLbOkwKY> - site consulté le 07.01.2021

Métropole Européenne de Lille, Zone maraîchère de Wavrin - <https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/competences/developpement-territorial-et-social/agriculture-et-alimentation/zone> - site consulté le 26.12.2020

Reportage dans l'émission télématin du 26.09.2020 sur France 2 - <https://www.france.tv/france-2/telematin/1959877-emission-du-samedi-26-septembre-2020.html> - - 02:24:50

Trop de terres grignotées pour l'habitat - Anne-Sophie Hache - <https://spark.adobe.com/page/E2QTVq9JYGIEJ/> - site consulté le 02.10.2020

Iconographie

Sauf mention contraire, toutes les illustrations sont de l'auteur.

Fig 4 : Carte du réseau hydrographique des Weppes - PDF SYMSAGEL

Fig 5 : Les fermes de l'ancienne communauté de communes des Weppes - Document personnel réalisé à partir des PLU des communes assemblés, <https://documents-plu2.lillemetropole.fr/Accueil.html> - site consulté le 04.08.2020

Fig 6 : Aubers, son paysage et ses corps de ferme - Document personnel réalisé à partir du PLU de Aubers, https://documents-pluccw.lillemetropole.fr/PLUCCW_AUBERS.html - site consulté le 04.08.2020

Fig 7 : Les fermes des Weppes et leur territoire - Document personnel réalisé à partir de l'assemblage des plans cadastraux des villages - <https://cadastre.data.gouv.fr/datasets/plan-cadastral-informatise> - site consulté le 16.11.2020

Fig 9 : La ferme du Bocquiau en cours de transformation - <https://www.lavoixdunord.fr/145920/article/2017-04-09/ferme-du-bocquiau-vivement-le-7-octobre> - site consulté le 25.08.2020

Fig 10 : Photographies aériennes - <https://www.geoportail.gouv.fr/carte> - site consulté le 02.01.2020
Photographie aérienne - <https://earth.google.com/> - site consulté le 02.01.2020

Fig 11 : Représentation volumétrique du projet de centre culturel de la ferme du Bocquiau - <http://www.atelier204.fr/projet/44> - site consulté le 25.08.2020

Fig 12 : Photographie de l'intérieur de la cour du centre culturel, projet achevé - <http://www.atelier204.fr/projet/44> - site consulté le 25.08.2020

Fig 13 : Carte de Aubers 1833, cadastre napoléonien, document PDF issu des archives départementales du Nord

Fig 16 : Plan du parc de la Deûle, JNC International - <http://www.jnc.be/fr/node/172> - site consulté le 15.05.2021

Fig 17 : Jardin Mozaïc à Houplin - Ancoisne - CAUE du Nord: <https://www.caue-nord.com/fr/portail/41/observatoire/2745/parc-de-la-deule-communaute-urbaine-de-lille.html> consulté le 19.05.2021

Fig 18 : Ponton en bois aménagé - Parc de la Deûle - Wavrin - CAUE du Nord: <https://www.caue-nord.com/fr/portail/41/observatoire/2745/parc-de-la-deule-communaute-urbaine-de-lille.html> consulté le 19.05.2021

Fig 23 : Enjeux écologiques majeurs dans la préservation de la biodiversité - <https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/institution/territoire-de-la-mel/melmap> - site consulté le 22.09.2020

Fig 24 : Photographie champ cultivé en agroforesterie - <https://www.actu-environnement.com/ae/news/agroforesterie-meconnaissance-pratique-agricole-pac-frein-developpement-23384.php4> - site consulté le 05.11.2020

Fig 25 : Photographie d'une haie champêtre - <https://missionbocage.fr/nos-services/haies-champetres-bocageres-conseil-technique/> - site consulté le 04.11.2020

Fig 26 : Photographie d'un pré-verger - <http://planteurs-volontaires.com/actualites/le-pre-verger/> - site consulté le 04.11.2020

Fig 28 : Photographie du parc de la Deûle, promenade dans une zone maraîchageuse - <http://www.jnc.be/fr/node/172> - site consulté le 02.11.2020

Fig 29 : Photographie d'une voie verte du parc de la Deûle - <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/grand-prix-national-du-paysage-2006-le-parc-de-la-deule-234> - site consulté le 02.11.2020

Fig 30 : Photographie du jardin Mozaïc - <https://topia.fr/author/pierre/> - site consulté le 29.10.2020

Fig 31 : Photographie d'une passerelle dans le parc de la Deule - <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/grand-prix-national-du-paysage-2006-le-parc-de-la-deule-234> - site consulté le 02.11.2020

Fig 32 : Photographie d'un ponton du parc de la Deûle - <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/grand-prix-national-du-paysage-2006-le-parc-de-la-deule-234> - site consulté le 02.11.2020

Fig 33 : Photographie d'un plan de parcours du parc de la Deûle - <https://www.lavoixdunord.fr/145547/article/2017-04-08/le-parc-de-la-deule-et-son-relais-nature-ont-ouvert-samedi> - site consulté le 28.10.2020

Fig 39 : Photographie satellite du centre de Aubers - <https://earth.google.com/web/> - site consulté le 09.08.2020

Fig 42 : Dessin de la ferme avant 1792 - Document appartenant à une habitante du village de Aubers

Fig 61 : Image du projet d'un parc à Nanterre - Un cheminement au coeur de la végétation - <https://www.nanterre.fr/2769-le-centre-de-loisirs-les-bizis.htm> - site consulté le 21.04.2021

Fig 62 : Photographie aérienne du château d'Hardelot - Un jardin dessiné autour d'un monument - <https://www.darchitectures.com/salle-exposition-temporaire-et-theatre-au-chateau-hardelot-condette-pas-de-calais-a3337.html> - site consulté le 12.05.2021

Fig 63 : Image du projet d'un parc à Kaboul, Afghanistan - Un tracé organisé au coeur d'un jardin - <https://www.akdn.org/fr/galerie/jardins-et-parcs-de-lakdn> - site consulté le 15.05.2021

Fig 65 : Photographie d'une serre pédagogique - <https://www.sydeme.fr/fr/serre-pedagogique.html> - site consulté le 26.05.2021

Fig 66 : Photographie d'une serre pédagogique - <https://www.sydeme.fr/fr/serre-pedagogique.html> - site consulté le 26.05.2021

Fig 68 : Un espace extérieur propice au lien social - Ferme agricole en agroforesterie - <https://tdesignarchitecture.com/projets-47> - site consulté le 01.05.2021

Fig 69 : Aménagement d'un parvis autour d'une église - <http://mariehunger.com/index.php/projetsdepaysage/collegiale-colmar/> - site consulté le 29.04.2021

Fig 70 : Un espace extérieur arboré et convivial - <https://www.francebleu.fr/infos/societe/le-projet-de-transformation-du-haras-d-annecy-devoile-1561383085> - site consulté le 28.04.2021

Notes de fin

- 1 Site du ministère de l'agriculture - <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AGRIFRA07c-2.pdf>, site consulté le 20.12.201
- 2 Terre à pisé - <https://terrespise.hypotheses.org/contexte-et-enjeux/rehabiliter-le-bati-ancien-une-architecture-ordinaire-qui-devient-patrimoine> site consulté le 20.12.2019
- 3 Dictionnaire Larousse - <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patrimoine/58700> - consulté le 26.05.2021
- 4 Article 1 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe - <https://rm.coe.int/168007a094> - PDF en ligne consulté le 26.05.2021
- 5 Chambre d'agriculture - <http://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr> - site consulté le 05.02.2021
- 6 Atelier 204 architectures - <http://www.atelier204.fr/projet/44> - site consulté le 02.01.2020
- 7 Villes et territoires de l'après pétrole P19 – Le paysage au cœur de la transition Groupe Moniteur - Edition le moniteur aout 2020
- 8 Métropole Européenne de Lille - <https://enm.lillemetropole.fr/parcs/autour-de-la-deule> - site consulté le 18.05.2021
- 9 Dictionnaire Larousse 2004.

- 10 Villes et territoires de l'après pétrole P14 – Le paysage au cœur de la transition Groupe Moniteur - Edition le moniteur aout 2020
- 11 Trame bleue verte - <http://www.trameverteetbleue.fr/presentation-tvb/foire-aux-questions/qu-est-ce-qu-corridor-ecologique> - site consulté le 22.05.2021
- 12 Villes et territoires de l'après pétrole P26 – Le paysage au cœur de la transition Groupe Moniteur - Edition le moniteur aout 2020
- 13 Reportage dans l'émission télématin du 26.09.2020 sur France 2 - <https://www.france.tv/france-2/telematin/1959877-emission-du-samedi-26-septembre-2020.html> - - 02:24:50

